

LES ACTUALITÉS

Fuite suspecte chez Petro-Canada

Le syndicat nie être satisfait du rapport de la CSST

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le syndicat des employés en lock-out chez Petro-Canada a nié hier les prétentions du ministre québécois du Travail, David Whissell, qui avait déclaré la veille à l'Assemblée nationale que le rapport demandé à la CSST avait «satisfait» les travailleurs en lock-out.

«Le rapport a été émis au syndicat, qui s'est déclaré satisfait», avait affirmé le ministre.

«Faux!», déclare de son côté Diane Goulet, du service de recherche du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), qui trouve plutôt ce rapport «très inquiétant».

«Le syndicat, dit Mme Goulet, ne s'est jamais déclaré satisfait de ce rapport, qu'on juge au contraire en deçà de tout. Pire, comme on peut le voir dans l'entête de la lettre de transmission au syndicat, le ministre a adressé le rapport au bureau syndical qui se trouve à l'intérieur de la raffinerie en lock-out, où nous n'avons aucun accès. Quelqu'un l'a déposé au syndicat en février après les dix jours au cours desquels nous aurions pu signifier au ministre nos motifs d'insatisfaction, qui sont nombreux.»

Le syndicat entend préciser dès lundi par écrit ces griefs à l'endroit de ce rapport de la CSST, rédigé le 29 février après une visite, trois jours plus tôt, des inspecteurs François Lamarre et Félix Lapointe.

On y apprend que les deux inspecteurs ont rencontré l'employeur, notamment son représentant, Marc Trigane, directeur du service santé et sécurité.

L'employeur, écrivent-ils, «nous donne les informations concernant les opérations du site». Plus précisément, «la directrice des opérations nous précise que le nombre de personnes présentes sur le site est supérieur au minimum requis pour les opérations normales», que les opérateurs de la raffinerie «ont reçu une formation de plus de trois semaines», théorique et pratique, que les «procédures d'urgence sont révisées au début de chaque quart de travail et [que] des exercices sont faits à toutes les semaines».

De plus, les inspecteurs précisent que les travailleurs «œuvrent sur des quarts de travail de 12 heures» avec pauses repas et repos, entrecoupés de «deux journées de congé par 14 jours de calendrier». Ils ajoutent que «le directeur de la maintenance nous informe» que ses effectifs sont suffisants et qu'une partie des travaux est réalisée par des entrepreneurs externes.

Ces informations «nous permettent de croire» que les procédures normales sont suivies et qu'«aucun risque supplémentaire n'est présent depuis le début du lock-out».

La porte-parole syndicale rétorque qu'«il faut un DEC de trois ans à l'Institut pétrochimique et des années supplémentaires de qualification pour que les opérateurs d'un

équipement aussi complexe puissent l'exploiter sécuritairement. C'est plutôt inquiétant de constater que Petro-Canada estime que trois semaines constituent un équivalent. Par ailleurs, les inspecteurs n'ont pas vérifié la compétence réelle des gens sur place: ils se sont contentés, de leur propre aveu, des déclarations de l'employeur pour déterminer si les opérateurs actuels sont qualifiés pour la conduite des opérations et l'application des mesures d'urgence».

Pour le député de Vachon, Camil Bouchard, «ce rapport de la CSST n'est pas rassurant du tout parce qu'il ne repose pas sur une analyse des risques pour l'environnement et la sécurité de cet équipement industriel majeur, qui n'est pas un dépanneur mais un endroit où on manipule quotidiennement des dizaines de milliers de barils de pétrole. Dans une situation comme celle-là, il aurait fallu que les ministères de la Sécurité publique et de l'Environnement mettent en place un dispositif spécial d'inspection presque continue. Le signal que je reçois à la lecture de ce rapport, c'est que les ministres responsables sont soit pas informés des risques, soit qu'ils le sont mais ne s'en préoccupent pas. Et je ne suis pas davantage rassuré de voir que les inspecteurs de la CSST concluent à la sécurité d'un site sur la seule foi des déclarations d'un employeur.»

Le Devoir

Inquiétudes au sujet de l'avenir de la poste rurale

Les facteurs craignent la disparition des boîtes individuelles au profit de boîtes communautaires

FABIEN DEGLISE

En bois, en métal, en forme de maison, de tracteur, de petit train, de vache ou d'épis de maïs, les boîtes aux lettres suspendues à des poteaux le long des routes de campagne du Québec seraient-elles des espèces en voie de disparition? C'est en tout cas ce que craignent les facteurs ruraux qui, depuis quelques semaines, accusent la Société canadienne des postes de vouloir remplacer ces symboles de la ruralité par des boîtes postales communautaires, moins dispendieuses à remplir quotidiennement.

«Nous avançons dans cette direction», a indiqué hier au Devoir Serge Drouin, président de la section québécoise du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Cela va faire des bureaux des citoyens de deuxième classe qui ne vont plus avoir le droit de recevoir leur courrier à la porte de leur maison, comme c'est le cas dans les villes.»

Depuis plusieurs semaines, Postes Canada a en effet amorcé une évaluation des 843 000 boîtes à lettres rurales dispersées dans toutes les campagnes canadiennes. De ce nombre, 230 000 se balancent au-dessus de l'accotement des routes secondaires du Québec. L'exercice vise à assurer que la distribution du courrier à ces endroits peut se faire de manière sécuritaire pour les facteurs, souligne toutefois la société d'État.

«C'est une démarche préventive qui a été entamée à la suite de la réception de 1400 plaintes de nos facteurs», a expliqué hier Michel Larouche, porte-parole de Postes Canada. De ce nombre, 550 dossiers étaient spécifiquement liés à la question de la sécurité routière. Et pour la sécurité de nos employés, mais aussi pour celle de toutes les personnes qui passent près de ces boîtes, nous devons agir.»

Pour le syndicat, qui reconnaît qu'effectivement plusieurs de ces boîtes dites «à piquet» peuvent fai-



Elles tapissent le paysage québécois depuis des générations déjà, mais pour combien de temps encore?

re courir des risques aux porteurs de courrier, l'intention est louable. Mais cette évaluation pourrait bien être utilisée, selon lui, comme prétexte par Postes Canada pour réorganiser des routes de distribution du courrier en milieu rural. Histoire de réduire les coûts de fonctionnement, pense M. Drouin.

Actuellement, 1500 facteurs au Québec — il y en a 6000 au Canada — sont chargés chaque jour de «nourrir» ces boîtes de campagne. «Postes Canada ne cache pas qu'elle veut une poste moderne et moins coûteuse», dit le représentant syndical. Pour le moment, aucune boîte à piquet n'a été touchée. Mais on peut s'attendre, dans un avenir proche, à en voir disparaître plusieurs.»

Pour la société de la Couronne toutefois, modernisation et évaluation de la sécurité des boîtes en milieu rural seraient «deux dossiers dif-

férents», dit M. Larouche, qui assure que Postes Canada n'a pas l'intention de réduire la qualité de son service en région. «En cas de problème de sécurité, la suppression des boîtes à piquet va se faire en dernier recours, ajoute-t-il. Avant d'en arriver là, nous allons essayer de trouver d'autres solutions [comme le déplacement de la boîte de quelques mètres] qui vont être à la satisfaction de tous.»

Postes Canada précise d'ailleurs que l'évaluation des boîtes suspendues est un processus «totalement transparent», sans arrière-pensées, auquel les facteurs ruraux sont invités à prendre part. Chose qu'ils ne vont pas manquer de faire: «Nous allons garder l'œil ouvert pour garantir le service à la clientèle et les emplois de nos membres», dit M. Drouin.

Le Devoir

EN BREF

La grève est terminée à l'UQTR

Le bras de fer entre les professeurs et la direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières a pris fin hier. Une entente de principe entérinée hier a mis fin à la grève des professeurs, qui perdurait depuis le 1er janvier et de façon plus intensive depuis une semaine. La nouvelle convention collective prévoit des hausses de salaire de l'ordre de 23 % sur cinq ans, soit un rat-

trapage salarial de 13 % en plus des augmentations statutaires de 2 % par année accordées aux employés du secteur public. L'UQTR embauchera par ailleurs 40 nouveaux professeurs (alors qu'elle en compte aujourd'hui 341). Le syndicat a cependant dû consentir que 13 de ces nouveaux postes seraient réservés à des professeurs «cliniciens», qui devront enseigner six cours plutôt que quatre et ne seront pas tenus d'avoir complété un doctorat. — Le Devoir



Matelas révolutionnaires fabriqués au Québec.

Voici la gamme de matelas de mousse viscoélastique sans produits chimiques.

Venez les essayer chez Boutique Tout pour le Dos 8780 Boul. St-Laurent

514-383-1582

www.toutpourledos.com



Promotion!

Obtenez 2 oreillers Essentia gratuits à l'achat d'un matelas 2 places. Une valeur de 300\$

essentia

Évadez-vous de l'ordinaire

Baccalauréat en sciences infirmières

Maîtrise en pharmacie

Doctorat en médecine

PEUT-ON SAUVER DES MILLIERS DE VIES SANS LE SAVOIR ?

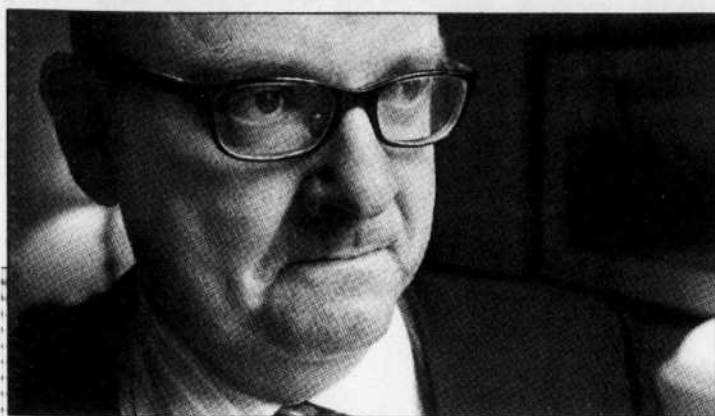
Contre vents et marées, notre système de santé accomplit quotidiennement de petits miracles. Grâce au savoir et à la recherche universitaires, grâce à l'assiduité des millions d'étudiants d'hier et d'aujourd'hui, la société québécoise est devenue l'une des plus avancées au monde. Pour protéger nos acquis et aller de l'avant, soutenons adéquatement nos universités. Notre qualité de vie en dépend.

ilfautlesavoir.ca

2 - 3 - 4 MAI 2008
 (514) 382-3913
 1-877-668-6601
 WWW.RADIOVM.COM
 Faites le **BON**
 13^e Radio-Dan

POLITIQUE

Bijouterie Gambard
 630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE
 MONTRÉAL (514) 866-3876
ROLEX
 Vente et service



Bruno Fortier

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ceci n'est pas un mensonge

Le mensonge est un concept relatif en politique. Les politiciens eux-mêmes en donnent une définition très différente selon qu'ils sont au pouvoir ou dans l'opposition.

Même à l'extérieur du monde politique, on reconnaît généralement que les politiciens ne peuvent pas dire toute la vérité tout le temps. André Pratte a passé pour un naïf quand il a publié son *Syndrome de Pinocchio*. Il y a cependant des limites à la mauvaise foi.

Certes, il n'est pas toujours possible de prouver de manière irréfutable qu'il y a eu mensonge. Les bourreaux n'ont pas été pris sur le fait, mais quelqu'un doute-t-il que le gouvernement Harper ait menti en niant les tortures infligées aux prisonniers afghans?

Dans le cas de l'ex-délégué général du Québec à New York, Bruno Fortier, les explications de la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, ne tiennent pas la route. Elle a manifestement cherché à cacher une situation embarrassante pour un ami du premier ministre et pour M. Charest lui-même.

Au départ, elle soutenait que le rappel en catastrophe de M. Fortier était simplement dû à des divergences de vue en ce qui a trait aux orientations à donner à la délégation. Aujourd'hui, elle plaide que les plaintes pour harcèlement psychologique dont il aurait été l'objet ne sont pas incompatibles avec la situation administrative difficile qu'elle évoquait.

Si elle a omis ce détail, c'était simplement pour assurer la confidentialité des plaignants et la présomption d'innocence à laquelle M. Fortier avait droit. La présomption d'innocence? Alors pourquoi a-t-il été viré?

«Je n'ai jamais induit la Chambre en erreur», a-t-elle répliqué à Mario Dumont, qui réclamait sa démission. Cela rappelle la célèbre toile de Magritte, *Ceci n'est pas une pipe*. Et nous ne sommes pas des valises.

Mme Gagnon-Tremblay est une politicienne au talent très moyen, dont l'embaras transparent automatiquement, mais le règlement de l'Assemblée nationale est ainsi fait qu'il faut accepter la parole d'un député. Même d'une ministre. Pour qu'il y ait «outrage au Parlement», il faudrait qu'elle reconnaisse elle-même avoir menti. On comprendra qu'il n'y en a pas souvent.

Remarque, la ministre des Relations internationales est simple-



Michel David

ment un pion dans cette histoire. La nomination ou le rappel d'un délégué général est la prérogative exclusive du premier ministre. De toute évidence, c'est aussi son bureau qui a choisi la stratégie à adopter pour étouffer cette fâcheuse affaire.

Découvrir qu'il y a eu mensonge ne fait pas nécessairement apparaître la vérité. S'il vise simplement à brouiller les pistes, il peut en recouvrer un autre. Loin d'avoir satisfait l'opposition, la confession que M. Fortier a faite au *Devoir* lui donne au contraire l'impression que tout n'a pas été dit. Le harcèlement psychologique est sans doute un acte répréhensible, mais la brutalité de son rappel semble nettement disproportionnée.

Même si M. Fortier est un ami personnel de M. Charest, il aurait été préférable de jouer franc jeu dès le départ. Compte tenu du fait qu'on a cherché à étouffer l'affaire, le premier ministre lui-même sera éclaboussé s'il apparaît que des motifs plus graves ont motivé le renvoi de M. Fortier.

Si c'est le cas, il ne sera pas facile de les découvrir. Même si le gouvernement est minoritaire, l'opposition ne dispose d'aucun moyen pour aller au fond des choses s'il refuse de collaborer. Contrairement à la procédure en vigueur à la Chambre des communes, les trois partis représentés à l'Assemblée nationale doivent être d'accord pour qu'une commission parlementaire soit saisie de l'affaire.

À Ottawa, les conservateurs ne pouvaient pas empêcher la convocation de Brian Mulroney et de Karlheinz Schreiber. Il est cependant très douteux que les députés du PLQ acceptent que Mme Gagnon-Tremblay, son sous-ministre Alain Cloutier et l'ex-délégué à New York soient assignés à comparaître.

Même une motion adoptée par la majorité des membres de l'Assemblée nationale ne peut pas contraindre le gouvernement. De toute manière, la ministre l'a juré hier: «Tout ce que j'ai dit était exact en tout point.» Que voulez-vous de plus?

mdavid@ledevoir.com

Congédiement du délégué général du Québec à New York

Mensonges, dit l'opposition

L'ADQ réclame la démission de Monique Gagnon-Tremblay, mais la ministre des Relations internationales reste en poste

La tourmente autour du licenciement du délégué général du Québec à New York s'est poursuivie hier sur les thèmes du mensonge, d'une démission exigée mais ignorée ainsi que du salissage.

KATHLEEN LÉVESQUE

Bruno Fortier estime que les motifs invoqués par la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, pour expliquer son congédiement à titre de délégué général du Québec à New York étaient approximatifs et laissaient place au doute. C'est la même voie qu'a empruntée hier l'opposition officielle en réclamant la démission de la ministre pour avoir menti à l'Assemblée nationale, une exigence rejetée illico.

En entrevue au *Devoir* jeudi, l'ex-délégué général du Québec à New York a expliqué vouloir faire une mise au point compte tenu de l'ampleur politique que le dossier prenait ainsi que pour faire valoir une certaine insatisfaction face aux explications données en Chambre par Monique Gagnon-Tremblay. Cette dernière a répété sans relâche que le problème à l'origine du rappel en catastrophe de M. Fortier était strictement administratif, que l'ex-délégué avait une vision qui ne cadrait pas avec celle du ministère et que le projet de réorganisation de la délégation qu'il voulait mettre en place était inadéquat.

«Je trouvais le point de vue de Mme Gagnon-Tremblay... pas condamnable mais un peu à côté», a-t-il laissé tomber.

Comme Bruno Fortier l'a révélé au *Devoir*, ce sont des plaintes pour harcèlement psychologique déposées contre lui qui ont eu raison de son poste de haut fonctionnaire. Une enquête administrative menée par une avocate spécialisée en res-

sources humaines a précédé la décision annoncée au principal intéressé le 15 mars, après seulement neuf mois en poste à New York.

«Ai-je commis des impairs? Les plaintes qui ont été portées vous donnent une indication: on m'a relevé de mes fonctions. [...] Est-ce qu'ils se sont dit: on va changer le chef, ça va changer le contexte? Ça ressemble pas mal à ça. C'est le jugement qu'ils ont posé», a dit M. Fortier.

Mais hier encore, la ministre des Relations internationales soutenait que les plaintes étaient liées à un problème administratif. Les plaintes illustrent d'ailleurs le mauvais climat de travail, les difficultés de gestion et l'incapacité de mobiliser le personnel, a-t-elle souligné lors d'un point de presse tenu dans sa circonscription, en Estrie.

Et si elle n'a pas abordé cette question en Chambre, c'était par respect pour les parties concernées, a-t-elle assuré, ajoutant avoir agi en employeur responsable tenu à une certaine confidentialité. «Il y a toujours présomption d'innocence et, en plus de ça, on ne peut pas porter atteinte à la réputation», a fait valoir Mme Gagnon-Tremblay.

Malgré cet argument, Bruno Fortier s'est fait montrer la porte. L'ancien haut fonctionnaire ne se fait pas d'illusion et croit que la politique a coloré le dossier. M. Fortier et le premier ministre Jean Charest sont des amis depuis l'âge de 17 ans. «La dimension politique fait probablement partie de ce que je n'ai pas compris», considère M. Fortier, qui est convaincu que le personnel du



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Monique Gagnon-Tremblay

ministère se sentait peut-être «épié».

Pour le chef de l'opposition officielle, Mario Dumont, la contradiction est flagrante. Il ne fait pas de doute, selon lui, que le point de vue exprimé par M. Fortier démontre que la ministre a multiplié les faussetés sur la place publique et qu'elle a donc induit en erreur tous les parlementaires. Le chef de l'Action démocratique du Québec a fait valoir que l'affaire compromet la confiance de la population envers les institutions. Et c'est sans compter les répercussions sur la réputation du Québec à l'étranger, a-t-il ajouté.

«La ministre a fait le choix de suivre la ligne de conduite dictée par le bureau du premier ministre et d'éloigner toujours un peu plus ses réponses de la vérité. Dans ce sens, elle a manqué à ses obligations, à ses devoirs comme ministre des Relations internationales. Et elle doit aujourd'hui en payer le prix. En ce qui nous concerne, cela veut dire une démission», a déclaré Mario

Dumont en conférence de presse. Monique Gagnon-Tremblay a rejeté du revers de la main l'exigence adéquate. Elle a justifié son attitude en rappelant que «la politique ne doit pas s'immiscer dans le processus» administratif des plaintes.

Puis elle a contre-attaqué en accusant l'ADQ de faire de la petite politique puisqu'elle est «incapable de se distinguer sur le plan des idées». «Ceux qui ont été irresponsables dans le dossier, ce sont les députés de l'ADQ, qui ont osé soulever à l'Assemblée nationale bon nombre de ragots, de rumeurs, de manière à ternir des réputations», a indiqué la ministre.

Quant à savoir quelle est la vérité concernant le harcèlement psychologique, tout le monde demeure prudent. Mme Gagnon-Tremblay n'en a pas soufflé mot tout en reconnaissant qu'il y avait des plaintes. A l'ADQ, on a continué à parler de «problèmes de comportement» de l'ex-délégué, sans autre précision. Pour ce qui est de Bruno Fortier, il n'a pas voulu aborder le détail des plaintes qui le concernent.

Issu du monde des affaires, où les problèmes de relations de travail demeurent secrets, M. Fortier a plaidé une certaine naïveté devant la rigidité bureaucratique de l'appareil gouvernemental. «Je pensais qu'un délégué général pouvait tout faire. Je me suis heurté à des réalités. D'abord, que les pouvoirs étaient partagés. Et deuxièmement, que, quand vous prenez une décision, vous avez une certaine attitude. Et c'est là que des employés ont dû sentir que j'étais disposé à bouger», a-t-il raconté.

L'affaire risque de rebondir encore une fois mardi prochain à l'Assemblée nationale lors de la reprise des travaux parlementaires.

Le Devoir

Dentistes: l'adoption du décret retardée à lundi

Québec — Québec reporte à lundi le décret qui devait entrer en vigueur hier en vue de maintenir la gratuité des soins dentaires aux enfants de moins de 10 ans et aux assistés sociaux.

Le gouvernement veut ainsi laisser une dernière chance à la négociation avec les dentistes, qui se poursuivra tout le week-end.

Si les négociations échouent, Québec interviendra avec son décret lundi.

Hier, Québec a déposé une nouvelle contre-proposition, qui a été

aussitôt analysée par le comité exécutif de l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec.

Aujourd'hui, ce sera au tour du conseil d'administration de l'association de se prononcer et de voir si l'offre est suffisamment intéressante pour la soumettre au vote des 3500 membres. Le cas échéant, une assemblée générale sera convoquée.

Le décret définira le mécanisme en vertu duquel les deux clientèles visées — enfants et assistés sociaux — pourront se rendre chez le den-

tiste sans devoir payer un sou.

Au cabinet du ministre de la Santé, Philippe Couillard, on indiquait hier que les progrès «considérables» accomplis durant la semaine à la table de négociations laissent croire qu'un règlement pourrait être imminent.

C'est pourquoi le ministre a pris

le risque de suspendre l'adoption du décret.

Le décret en préparation, qui vaudra pour 90 jours, permettra à la Régie de l'assurance maladie (RAMQ) d'acquiescer les factures de dentistes des deux groupes visés.

La Presse canadienne

LUCIA

ALAIN GIROUX
 HÔTEL REINE ÉLIZABETH
 900, René-Lévesque Ouest
 Montréal (514) 861-8138

VENTE 50 HEURES
 Du 2 au 6 avril

Nous payons la **TPS et la TVQ** sur tous vos achats et jusqu'à **50%** sur articles sélectionnés

Fontaine Meubles Décor

9780, Sherbrooke Est, Montréal
 ■ 514 352-3913
 www.meublesfontaine.com

CCC
 Corporation Commerciale Canadienne
 Canadian Commercial Corporation

Rencontre publique annuelle

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est une société d'État fédérale, avec son siège à Ottawa, ayant le mandat de promouvoir et de faciliter le commerce international pour l'industrie canadienne, tout particulièrement au sein des marchés publics. Les deux secteurs commerciaux de la Corporation sont organisés de manière à appuyer les entreprises canadiennes ayant des contrats dans les marchés de la défense, principalement avec les États-Unis, et les marchés des pays émergents et en développement. La CCC gère plus d'un milliard de dollars de contrats d'exportation. Elle permet ainsi un accès privilégié aux possibilités d'approvisionnement dans les marchés à l'étranger grâce à ses services de passation de contrat de gouvernement à gouvernement et d'approvisionnement.

La CCC tiendra sa première rencontre publique annuelle mardi, le 13 mai 2008 au centre Direct Energy (Exhibition Place au 100 boul. Prince) à Toronto, Ontario, au salon 105 de 14h à 16h.

Afin de confirmer votre participation, veuillez vous inscrire au www.ccc.ca/APM. Si vous ne pouvez y participer, mais désirez soumettre une question, vous pouvez le faire par courriel au apm@ccc.ca.

Canada

LES ACTUALITÉS

Paul Watson chassé de Saint-Pierre-et-Miquelon

L'écologiste avait tenu des propos choquants à la suite du décès de chasseurs de phoques

Le groupe écologiste du militant Paul Watson, opposé à la chasse aux phoques au large de la côte est du Canada, a dû quitter les petites îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon, au sud de Terre-Neuve-et-Labrador, hier, quand des pêcheurs en colère ont tranché les amarres de son navire principal.

Le groupe Sea Shepherd Conservation Society a causé une controverse importante, plus tôt cette semaine, quand son dirigeant, Paul Watson, a déclaré que le massacre de milliers de phoques est une plus grande tragédie que le décès des quatre chasseurs lors du naufrage de

l'Acadien II.

Hier, environ 25 résidents de la ville de Saint-Pierre ont manifesté devant le navire de M. Watson, le *Farley Mowat*, qui était amarré au port. Mais les amarres ont été coupées à coups de hache, après un affrontement entre les pêcheurs et les écologistes.

Le navire «peut revenir à ses risques et périls», a lancé le secrétaire général de la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, André Varcin. *Nous n'avons aucune raison de le refuser. Mais il sait que sa présence n'est pas [souhaitée] par une partie de la population.*

M. Watson a confirmé que son navire retournera dans le golfe du

Saint-Laurent. Il continuera à surveiller la chasse aux phoques dans cette région, et près de la côte du Labrador.

M. Watson a expliqué qu'un membre de son équipage a filmé les incidents et qu'il pourrait porter plainte devant les tribunaux français. *«C'est possible. Nous allons examiner la question. Nous avons vraiment tout documenté, a-t-il dit. Les caméras tournaient, et nous pouvons donc identifier les individus.»*

M. Watson a aussi expliqué à la télévision de Radio-Canada qu'un membre de son équipage a lancé une grenade lacrymogène en direction des manifestants

pour tenter de les disperser.

Le ministre fédéral des Pêches, Loyola Hearn, a de son côté indiqué que le groupe de M. Watson sera accusé de s'être trop approché de la chasse aux phoques le week-end dernier.

Chapelle ardente

Pendant ce temps, les corps de trois des quatre chasseurs madelinots décédés dans le naufrage de l'*Acadien II* ont été exposés en chapelle ardente hier après-midi, à l'hôtel de ville de Cap-aux-Meules.

Jusqu'à ce midi, la population peut ainsi rendre un dernier hommage à Bruno Bourque, Marc-André Déraspe et Gilles Leblanc. Les

funérailles des trois marins auront lieu à 13h30, en l'église Saint-Pierre de Lavernière.

Les recherches ont autrement repris afin de retrouver le corps de Carl Aucoin, le seul chasseur toujours porté disparu. C'est le ministre Hearn qui a ordonné la reprise de ces recherches jeudi, quand certains se sont plaints que la Garde côtière avait mis fin à ses opérations trop rapidement.

Pour faire la lumière sur cet accident, M. Hearn a aussi nommé hier un contre-amiral à la retraite qui mènera l'enquête de la Garde côtière canadienne. Roger Girouard devra présenter à l'automne son rapport final au ministre

Hearn et au commissaire de la Garde côtière canadienne (GCC), qui le communiqueront aux familles des victimes avant de le rendre public.

L'enquête doit établir le fil des événements et vérifier le respect et l'application des procédures de la GCC, y compris sa politique de remorquage.

Le Bureau de la sécurité des transports désire aussi examiner l'épave de l'*Acadien II*. Des mesures seront prises pour remorquer le navire qui flotterait toujours au large du Cap-Breton.

D'après La Presse canadienne

OGM: le Bloc relance la bataille de l'étiquetage obligatoire

FABIEN DEGLISE

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) reviennent au menu des députés fédéraux. À l'initiative du Bloc québécois, la Chambre des communes a en effet amorcé cette semaine le débat autour du projet de loi C-517 qui vise à imposer l'étiquetage obligatoire des aliments issus du génie génétique partout au pays. Cette mesure a été saluée par une coalition d'organismes éco-consuméristes qui, pour une énième fois, déplorent en chœur l'inefficacité des normes d'étiquetage volontaire des OGM en vigueur depuis quatre ans au Canada.

«Il suffit de se promener dans n'importe quelle épicerie pour constater l'inutilité de cette politique volontariste», a indiqué Nalini Vaddapalli, d'Option Consommateurs. «Aucune étiquette ne mentionne la présence d'OGM dans les produits alimentaires en vente et un système plus efficace s'impose.»

Le bloquiste Gilles-André Perron, député de Rivière-des-Mille-Îles, le croit lui aussi. Le 29 février dernier, il a déposé, au nom de son parti, un projet de loi-cadre qui propose de modifier la Loi sur les aliments et drogues. L'objectif? Forcer Ottawa à tenir à jour un registre public sur les OGM présents dans la chaîne alimentaire et contraindre l'industrie de la bouffe à mentionner la présence de ces transgènes sur l'emballage des produits qui en contiennent.

«C'est une question de transparence», a expliqué au *Devoir* Bernard Bigras, porte-parole du Bloc en matière d'environnement. «Les consommateurs ont le droit de savoir ce que contiennent les aliments qu'ils consomment. Sondage après sondage, ils se prononcent d'ailleurs massivement en faveur d'une telle obligation», et les politiciens, selon lui, devraient désormais indiquer qu'ils ont compris le message.

Tout en soulignant qu'entre 79 et 90 % des Québécois et des Canadiens approuvent une telle mesure, M. Bigras a insisté sur le fait qu'une quarantaine de pays, dont la Russie et la Chine ainsi que les membres de l'Union européenne, imposent à ce jour l'étiquetage obligatoire des OGM. En avril 2004, le Canada avait plutôt opté pour un cadre moins rigide en laissant aux industriels le choix d'indiquer ou non la présence de transgènes dans leurs produits.

«Rendre l'étiquetage obligatoire n'est pas un système qui va être forcément coûteux», a poursuivi le député. Et d'ailleurs, on peut demander que les coûts supplémentaires liés à la traçabilité soient assumés par les fabricants d'OGM, dont Monsanto [la plus grosse multinationale en la matière], qui a annoncé hier [mercredi] des résultats financiers records pour le premier trimestre 2008.»

En mars dernier, une étude commandée par le ministère québécois de l'Agriculture a révélé qu'au Québec seulement, une politique d'étiquetage obligatoire pourrait coûter à l'industrie — et indirectement aux consommateurs — 162 millions de dollars la première année et 28,5 millions les années suivantes. Selon l'économiste Martin Cloutier, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui a signé le document, cet investissement permettrait d'étiqueter à peine 1 % du maïs, 5,5 % du soja et environ 33 % des produits alimentaires transformés.

En octobre 2001, un projet de loi similaire, soumis à la Chambre des communes par le député libéral Charles Caccia, ancien ministre de l'Environnement, a été rejeté par les élus (126 voix contre, 91 pour). «Dans un contexte de gouvernement minoritaire, les choses pourraient être différentes», a indiqué M. Bigras. L'issue de votre vote est influencée par la décision des libéraux d'approuver ou pas ce projet. Selon le rythme des travaux parlementaires, le sort de cet amendement à la loi fédérale sur les aliments pourrait être connu d'ici juin.

Le Devoir

EN BREF

Un soldat canadien est tué en Afghanistan

Kandahar, Afghanistan — Un soldat canadien de Shilo, au Manitoba, a perdu la vie en Afghanistan hier. Les Forces canadiennes ont précisé que le soldat originaire de Gatineau, Terry John Street, âgé de 24 ans, a été tué lorsque le véhicule dans lequel il prenait place a heurté un engin explosif improvisé, tôt hier, dans le district de Panjwaii, un fief taliban situé à l'ouest de Kandahar. Le nombre d'engins explosifs improvisés est en croissance dans la province de Kandahar, mais le Canada a connu beaucoup de succès dans ses efforts pour les localiser et les désactiver, a dit le brigadier-général Guy Laroche. Il a ajouté que ces engins ne sont pas seulement un problème pour les Forces canadiennes et celles de la coalition, mais aussi pour les habitants de la région, qui voient leur mobilité restreinte en conséquence. Terry John Street est le 82^e soldat canadien à trouver la mort en Afghanistan depuis 2002. — La Presse canadienne

Le député honteux



CHRIS WATTIE REUTERS

LES CONSERVATEURS répètent sur tous les tons que l'incident impliquant le député de Regina, Tom Lukiwski, est clos maintenant que le principal intéressé s'est excusé de ses propos homophobes tenus il y a 17 ans. Mais l'opposition à Ottawa continue néanmoins de réclamer qu'il soit relevé de ses fonctions de secrétaire parlementaire du leader du gouvernement en Chambre. M. Lukiwski a exprimé ses regrets jeudi après-midi, au cours des minutes qui ont suivi la diffusion par les principales chaînes de télévision d'une vidéo tournée lors d'une fête en 1991, dans laquelle on l'entendait dénigrer les «tappettes homosexuelles avec des saletés sous les ongles et qui transmettent des maladies». Il a réitéré ses excuses hier en demandant pardon à la Chambre, à ses collègues, à ses électeurs et aux homosexuels «pour les remarques vraiment inacceptables et insultantes» formulées dans le passé et qui sont revenues le hanter cette semaine. Aux yeux de l'opposition, le premier ministre Stephen Harper fait preuve de trop de laxisme. Le Nouveau Parti démocratique, qui a découvert la cassette vidéo incriminante, croit que le député devrait à tout le moins être privé de son titre de secrétaire parlementaire.

L'armée américaine en renfort à Kandahar

Le NPD craint une escalade du conflit en Afghanistan

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les renforts américains qui viendront prêter main-forte aux soldats canadiens à Kandahar causeront-ils plus de mal que de bien? Le député du NPD et critique en matière d'affaires étrangères, Paul Dewar, le croit dur comme fer. Selon lui, les 1000 militaires américains vont officieusement prendre le contrôle des opérations offensives dans le Sud afghan, ce qui n'augure rien de bon.

«Le fait qu'aucun pays européen n'ait accepté de venir nous aider dans le Sud et que ce soit les Américains qui viennent à Kandahar en dit beaucoup sur la mission de l'OTAN, estime Paul Dewar. Ce n'est plus une mission de l'OTAN, c'est une mission américaine.»

Selon le député néo-démocrate, fermement opposé à la mission en Afghanistan, l'attitude plus musclée des soldats américains va inévitablement provoquer une «escalade» du conflit à Kandahar. «Il y a des problèmes avec les pertes civiles, ce qui pousse plus d'Afghans dans les bras des talibans. Et là, on a un allié agressif pour qui la priorité est de chasser les terroristes et non pas de favoriser la réconciliation nationale. Je pense qu'on va avoir encore plus de pertes civiles et donc plus de problèmes.» Augmenter la présence militaire ne mène nulle part, selon Paul Dewar. «Rien ne va s'améliorer», dit-il.

Un haut gradé militaire présent au sommet de l'OTAN à Bucarest cette semaine a confié au *Devoir* que la préparation et l'équipement des soldats américains étaient les bienvenus, mais qu'il faudrait mettre les choses au clair avec leur nouvel allié. «Ils ne respectent pas toujours la chaîne de commandement établie dans la région par l'OTAN. C'est toujours un peu plus compliqué avec eux», a dit ce militaire. Le haut commandement canadien est toutefois habitué à travailler avec les militaires américains, ce qui pourrait faciliter la collaboration.

Le Canada, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas assurent à tour de rôle le commandement de la région

Sud. Selon le premier ministre Stephen Harper, il n'est pas question pour l'instant que les États-Unis aient ce commandement. «S'il y a un pays qui n'a pas besoin de plus de responsabilités en Afghanistan, ce sont les États-Unis», a-t-il dit à Bucarest. Washington a 19 000 soldats en Afghanistan sous l'égide de l'OTAN et entre 8000 et 12 000 sous l'étiquette Enduring Freedom, destinée à la chasse aux terroristes de Ben Laden. En tout, l'OTAN a 47 000 soldats dans ce pays.

Au-delà de 2011?

Le NPD et le Bloc québécois ont repris une phrase prononcée par Stephen Harper au sommet de l'OTAN pour attaquer le gouvernement hier. Selon les deux partis d'opposition, les conservateurs ont laissé une porte ouverte à une prolongation de la mission au-delà de juillet 2011. Stephen Harper a dit en conférence de presse que le Canada allait «quitter l'Afghanistan après avoir atteint nos objectifs, c'est-à-dire former les forces afghanes pour qu'elles assurent la sécurité». Le premier ministre avait tenu sensiblement le même discours l'automne dernier.

Mais dans la même conférence de presse, le premier ministre a aussi soutenu que les alliés d'Ottawa comprennent bien que les soldats canadiens quitteront en 2011. «Nous allons retirer les troupes d'Afghanistan en 2011. C'est ce que dit la résolution adoptée par le Parlement. Mais cela ne veut pas dire que les alliés ne demanderont pas plus tard une autre prolongation ou une autre sorte d'engagement. Mais je crois qu'ils comprennent que nous sommes sérieux lorsque nous disons que nous allons quitter l'Afghanistan.»

Le leader en Chambre du Bloc québécois, Pierre Paquette, juge ces affirmations contradictoires. «En disant une chose et son contraire, M. Harper et le gouvernement conservateur se gardent toutes les portes ouvertes pour 2011 en prétendant qu'il faut former l'armée afghane pour rester en Afghanistan», a-t-il dit hier.

Le Devoir

Les suites du Sommet de Montebello

Pare-chocs à l'américaine

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les retombées du sommet de Montebello se font quelque peu sentir. Le gouvernement fédéral a pris la peine d'émettre un communiqué de presse cette semaine dans lequel il annonce son intention d'imiter les États-Unis... en matière de solidité des pare-chocs de voitures. Les citoyens ont 30 jours pour se faire entendre.

Ce communiqué de presse fait écho à un article récent publié dans *Le Devoir*, qui avait déçu aux conservateurs. On y apprenait que contrairement à la promesse faite l'été dernier par Stephen Harper, Felipe Calderón et George W. Bush, aucun comité de suivi en matière d'harmonisation de la réglementation ne serait créé. Il était question de pare-chocs dans cet article.

Dans le cadre du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP), le Canada, les États-Unis et le Mexique se sont engagés à harmoniser leur réglementation (par exemple celle sur les quantités de résidus de pesticides tolérés sur les fruits et les légumes) afin de faciliter le commerce transfrontalier. Ces changements sont souvent faits en catimini.

Les normes de sécurité pour les pare-chocs constituent un irritant pour l'industrie automobile depuis 1982. Aux États-Unis, les pare-chocs sont soumis à des tests d'impacts à des vitesses deux fois moins élevées qu'au Canada. Petit marché oblige, plusieurs modèles de voitures ne sont pas disponibles ici parce que les fabricants ne se donnent pas la peine d'en concevoir deux versions, ou alors la version canadienne est beaucoup plus coûteuse.

En 1983, le Canada avait tenté d'harmoniser ses normes avec les règlements américains mais avait rencontré trop d'opposition. Si Ottawa revient à la charge aujourd'hui, c'est que de nouvelles normes européennes entreront bientôt en vigueur afin que les pare-chocs blessent moins les piétons. L'ingénierie permet de conjuguer le respect des piétons avec les normes américaines mais pas avec les normes canadiennes.

Selon le document explicatif d'Ottawa, il est de toute façon «impossible» de déterminer si la norme canadienne, plus sévère, «procure un avantage en matière de sécurité» pour l'occupant du véhicule. Si ce changement est adopté, les pare-chocs canadiens risquent de se désintégrer plus souvent lors d'impacts. Le Bureau d'assurance du Canada a fait savoir qu'il est d'accord avec ce changement: il lui en coûte moins cher de payer pour de la tôle froissée que pour des piétons blessés.

Le Devoir

GES: en route pour Copenhague

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Une conférence internationale de Bangkok sur les changements climatiques, qui a pris fin hier, a été coupée en «petites bouchées». L'énorme programme que constitue la négociation en deux ans d'un programme planétaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) après 2012.

Cette négociation, qui doit se conclure à Copenhague en 2009, s'articulera autour de l'élargissement d'un marché international de crédits d'émissions de GES, comme le Mécanisme de développement propre (MDP) créé par le protocole de Kyoto, en marche depuis un peu plus d'un an.

«Le train pour Copenhague a quitté la gare», a déclaré Yvo de Boer, secrétaire exécutif de la Convention sur les changements climatiques, à l'issue de la rencontre internationale de plus d'une semaine qui a réuni des délégués de 162 pays. Cette conférence se donnait des objectifs très techniques, à savoir découper l'objectif général en blocs, qui seront approfondis un à un. Les délégués ont ainsi convenu de diviser le travail de négociation en quatre thèmes, soit l'accélération des politiques de mitigation, d'adaptation, de transferts technologiques et de financement.

D'autres travaux porteront sur les moyens que les pays développés pourraient adopter afin d'intensifier les réductions d'émissions après 2012. Ces moyens devraient être jumelés aux objectifs d'autres conventions internationales comme celle protégeant la biodiversité ou celle encadrant la lutte contre la désertification, a aussi décidé la conférence.

Pour l'état-major onusien, le message fondamental de cette conférence se retrouve moins dans les textes adoptés que dans le signal qu'il envoie à la communauté des affaires, à savoir qu'il y aura un après-2012 des politiques de réduction des GES encore plus musclées et coordonnées.

La réaction de groupes d'intérêts industriels comme le Pew Center, aux États-Unis, montre que le message a porté mais que le degré d'optimisme est moindre que du côté onusien.

Le Devoir

LES ACTUALITÉS

Programmes particuliers d'urbanisme pour les projets importants

Montréal demande à Québec de pouvoir mener les consultations

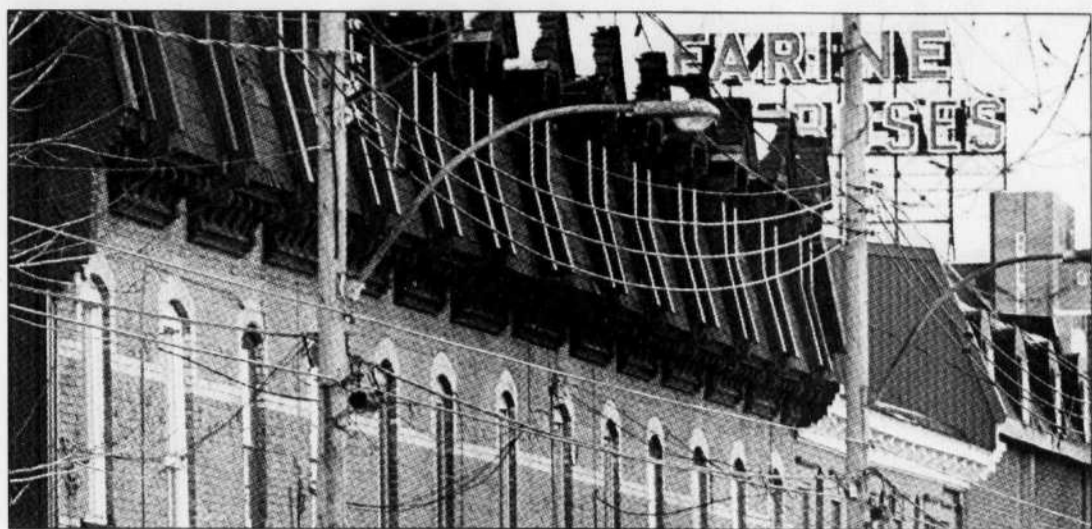
La charte de la ville confie ce pouvoir aux arrondissements

JEANNE CORRIVEAU

L'administration Tremblay-Zampino souhaite que les consultations touchant les programmes particuliers d'urbanisme (PPU) pour les projets d'envergure soient dorénavant menées par l'Office de consultation publique de Montréal et non par les arrondissements, comme dans le cas de Griffintown et du Quartier des spectacles. C'est ce qu'a affirmé hier le responsable de l'aménagement urbain au comité exécutif, André Lavallée, qui a indiqué que des pourparlers avaient été engagés avec Québec pour modifier la Charte de la Ville.

La Ville de Montréal se défend de vouloir «museler» l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Elle soutient que, compte tenu des dispositions législatives actuelles, elle est contrainte de laisser l'arrondissement du Sud-Ouest mener lui-même ses consultations sur Griffintown. Idem pour le PPU du Quartier des spectacles, qui fera l'objet d'une consultation le 5 mai prochain sous la présidence d'un élu de l'arrondissement de Ville-Marie. C'est à la lumière d'un avis de son contentieux que l'administration en est venue à cette conclusion, a indiqué hier André Lavallée. «La loi est ainsi faite que les PPU sont de la compétence exclusive des arrondissements. Et selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la consultation doit être faite par les arrondissements», insiste-t-il.

La Ville estime d'ailleurs qu'il est temps de revoir les règles du jeu. Il y a deux mois, les membres du comité exécutif ont convenu d'engager des discussions avec le gouvernement du Québec afin que la ville centrale puisse lancer des PPU quand il s'agit de projets d'envergure régionale comme le Quartier des spectacles. La Ville



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En ce moment, ce sont les arrondissements qui peuvent mener les consultations publiques sur les programmes particuliers d'urbanisme, comme cela a été le cas pour le projet Griffintown.

souhaite également que les consultations liées à ces projets soient obligatoirement confiées à l'OCPM. D'autres secteurs sont destinés à se développer à Montréal, signale M. Lavallée, qu'il s'agit de la cour de triage d'Outremont ou des terrains du Canadien National à Pointe-Saint-Charles, et la Ville voudrait traiter ces dossiers autrement.

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est mal adaptée à la réalité montréalaise et à celle de bien d'autres villes québécoises puisque le gouvernement a entrepris une révision complète du document législatif, ajoute M. Lavallée. «À l'heure actuelle à Montréal, on modifie l'usage d'un rez-de-chaussée commercial dans la rue Saint-Zotique pour permettre un comptoir d'échange de vêtements et c'est sujet à un référendum. Mais on peut modifier le plan d'urbanisme de tout un secteur sans que les citoyens aient de recours», fait-il remarquer.

La consultation sur Griffintown

aurait-elle dû être menée par l'OCPM? «On ne peut pas travailler sur le "aurait dû", réplique M. Lavallée. La loi est ainsi faite.»

À l'OCPM, on indique que l'arrondissement du Sud-Ouest aurait pu demander à l'Office et à ses commissaires de l'assister dans les consultations sur Griffintown, comme Pierrefonds-Roxboro l'a fait l'an dernier lorsque est venu le temps de modifier son plan d'urbanisme. Mais ce n'est pas le choix qu'a fait le Sud-Ouest, et c'est la mairesse Jacqueline Montpetit qui a présidé les séances de consultation, aidée d'un expert indépendant engagé au coût de 55 000 \$.

L'Ordre des urbanistes du Québec, qui a récemment critiqué l'absence de l'OCPM dans le dossier de Griffintown, appuie les démarches engagées par la Ville et compte bien faire entendre sa voix auprès du gouvernement. «On considère que les PPU devraient être confiés à l'Office», explique le président de l'ordre, Robert Chicoine. Il

faudra modifier la loi pour éviter que des cas comme ceux de Griffintown et du Quartier des spectacles se répètent.»

Pour le directeur de la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, Gérard Beaudet, il est primordial que l'Office examine les PPU des grands projets afin d'éviter que les promoteurs se substituent à la Ville dans le développement de la métropole. Le danger actuellement, c'est que, comme dans le cas de Griffintown, le promoteur réponde en lieu et place de la Ville en donnant des réponses à demi-satisfaisantes, mais dont les élus seront satisfaits, résume-t-il.

Au cabinet de la ministre des Affaires municipales, l'attaché de presse de Nathalie Normandeau confirme qu'une demande a été soumise par Montréal pour modifier la Charte de la Ville mais ajoute qu'elle est toujours à l'étude.

Le Devoir

Élèves en difficulté: Courchesne frappe à la porte du Trésor

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le plan d'action sur les élèves en difficulté se fait attendre parce que la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, cherche encore les moyens de le financer adéquatement.

C'est ce qu'elle a indiqué à quelques centaines de professionnels, d'enseignants et de parents réunis hier lors du Congrès de l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA), qui espérait l'entendre présenter son plan d'action tant attendu. «Si cela prend plus de temps, c'est que je travaille très fort pour aller chercher le maximum de ressources qui vont alléger la tâche, soutenir les enseignants, les libérer, leur donner du temps. Je ne ferai pas d'annonces ce matin, je travaille. Est-ce que je réussirai, je ne le sais pas», a expliqué la ministre.

Soufflant le chaud et le froid, Mme Courchesne a néanmoins insisté pour dire qu'une intégration réussie des élèves en difficulté ne repose pas uniquement sur l'ajout de ressources. Déjà, le gouvernement a alloué les fonds pour l'embauche de 1600 professionnels supplémentaires et consacre annuellement 1,5 milliard pour les élèves en difficulté, a-t-elle rappelé. «Je veux en entendre parler davantage. Je veux savoir si ces ressources permettent une amélioration des services directs à l'élève. Est-ce qu'elles vous soutiennent comme enseignant?», a lancé la ministre aux congressistes, soulignant que la solution se trouve en partie du côté de «l'organisation du travail».

Elle a toutefois refusé de dire si son ministère pourrait allouer sous forme d'enveloppes fermées aux commissions scolaires les fonds pour les élèves en difficulté, afin d'éviter qu'ils ne soient utilisés à d'autres fins. «Il faudra attendre le plan», qui devrait être rendu public ce printemps, a indiqué la ministre.

Une chose est certaine, Mme Courchesne entend mieux définir les conditions qui favorisent l'intégration des élèves dans les classes

régulières et obliger les commissions scolaires à les respecter. «Je suis pour l'intégration, mais pas à tout prix», a-t-elle fait valoir.

Les solutions ne seront pas uniformes pour autant, on veut faire preuve de «flexibilité». «Il y a trop de bureaucratie, au ministère et dans les commissions scolaires. [...] Je veux que le ministère ne soit plus uniquement un dictateur de règle à remplir des colonnes de chiffres», a poursuivi la ministre.

La formation des enseignants sera également revue afin de mieux les préparer à répondre aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). La ministre a par ailleurs manifesté son intention de concentrer les interventions auprès des jeunes de milieux défavorisés, tablant notamment sur le partenariat pour dépister rapidement les tout-petits susceptibles d'éprouver des problèmes à l'école.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) réclame pour sa part que le nombre d'élèves en difficulté n'excède pas 10 à 12 % d'une classe (soit trois pour une classe de 30, plutôt que sept à dix actuellement). Il ne devrait par ailleurs pas y avoir plus d'un élève aux prises avec un trouble de comportement grave par classe, selon le syndicat.

«Nous ne sommes pas contre l'intégration, mais telle qu'elle se vit, ce n'est plus possible. [...] Cela cause un préjudice autant aux élèves en difficulté intégrés qu'aux autres élèves de la classe régulière», a déploré Mme Fortier, qui estime que les commissions scolaires sont davantage guidées par des motifs budgétaires que pédagogiques.

La FSE souhaiterait que la Loi sur l'instruction publique soit modifiée afin qu'on oblige les commissions scolaires à démontrer qu'il n'y a pas de «contrainte excessive et qu'il n'y a pas d'atteinte aux droits des autres élèves» lorsqu'elles choisissent d'intégrer des élèves en difficulté dans les classes régulières.

Le Devoir

EN BREF

Couac au collège Durocher

Le département de cours privés de musique du collège Durocher Saint-Lambert fermera ses portes à la fin de l'année scolaire. La direction, qui s'est refusée hier à tout commentaire, a envoyé il y a quelques semaines une lettre aux parents des 153 élèves ainsi qu'aux professeurs pour leur signifier la décision du collège. Des incompatibilités avec les objectifs de la réforme et des problèmes financiers ont été évoqués par la direction pour justifier la fermeture d'un département dont la philosophie d'enseignement individuel ne cadrait plus avec le projet éducatif du collège. Les contrats des professeurs prendront donc fin dans quelques semaines, leur annonçant dans cette lettre dont *Le Devoir* a obtenu copie. Les arguments de la direction sont toutefois contredits par la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ), qui affirme qu'aucune des raisons avancées ne tient la route. Le collège est très bien nanti, dit-on, et les cours étaient appréciés et reconnus. Le hic: les professeurs venaient d'obtenir une accréditation syndicale et allaient entamer des négociations en vue d'obtenir une première convention collective. Une quinzaine d'enseignants perdront leur emploi. — *Le Devoir*

Travaux suspendus

À la demande de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, le promoteur David Owen a accepté de suspendre, pour une période de deux mois, les travaux de construction de ses condos sur pilotis au nord de l'avenue du Mont-Royal. Les deux parties entameront des négociations afin d'examiner diverses solutions visant à modifier le projet. Le promoteur, qui a acquis les droits aériens au-dessus de stationnements appartenant à Stationnement de Montréal, projetait de construire 98 condos sur pilotis. Le projet avait été dénoncé par des résidents du secteur ainsi que par la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal, qui craignaient notamment pour la sécurité des utilisateurs des stationnements puisque ceux-ci ne seraient plus visibles de la rue. La mairesse de l'arrondissement, Helen Fotopulos, s'était également opposée au projet. «En plus de suspendre ses travaux, l'entrepreneur s'est engagé à négocier de bonne foi avec les autorités de la Ville et de l'arrondissement dans le but d'en arriver à une solution globale», a indiqué la mairesse par voie de communiqué hier. Le promoteur a également accepté de suspendre les procédures engagées devant les tribunaux, dont une poursuite de 5,6 millions contre la Ville pour dommages et intérêts. — *Le Devoir*

Du défi scientifique à l'enjeu éthique

Citoyens sous surveillance



Deux jours d'activités sur la biométrie et les technologies de surveillance

Un débat : saurons-nous surveiller ceux qui surveillent?

Une conférence de Serge Bouchard sur la peur dans l'histoire

Une présentation des principales technologies

Quatre conférences sur la fiabilité, la cyber surveillance, les technologies du futur et l'usage criminel

Un spectacle de la Ligue d'improvisation de l'UQAM

Le lancement de l'avis de la CEST sur les enjeux éthiques

↳ L'avis de la CEST propose une synthèse des enjeux éthiques que soulèvent les nouvelles technologies de surveillance et de contrôle. Les réflexions, les prises de position et les recommandations de la CEST constituent sa contribution au débat public qu'elle souhaite voir s'amorcer.

Les 9 et 10 avril 2008 | Entrée libre

www.coeurdessciences.uqam.ca
www.ethique.gouv.qc.ca
www.dandurand.uqam.ca

Agora Hydro-Québec
Complexe des sciences Pierre-Daneau de l'UQAM
175, avenue du Président-Kennedy
Métro Place-des-Arts

IE Institut Études de l'Éthique
UQAM



Commission de l'éthique de la science et de la technologie

Québec

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand Chair of Strategic and Diplomatic Studies

Hydro Québec

UN TOUR D'HORIZON DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE

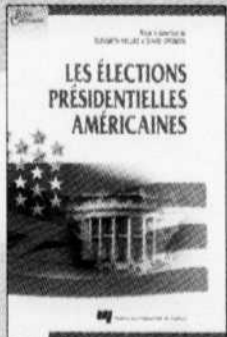
Collection Enjeux contemporains

Sous la direction de **Élisabeth Vallet** et **Charles-Philippe David**

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES



Sous la direction de **Élisabeth Vallet**
35'



Sous la direction de **Élisabeth Vallet** et **David Grondin**
29'



Sous la direction de **Charles-Philippe David** et **Julien Tourrelle**
29'

Presses de l'Université du Québec

En vente chez votre libraire ou au

www.**PUQ**.ca

Québec

DOSSIER

De sous-ministre
à sur-ministreMichelle Courchesne revendique
le droit de résister à «la machine»

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Lise Bacon le dit d'emblée: une des grandes qualités de son ancienne protégée, c'est qu'elle réussit à «ne pas trop écouter ses fonctionnaires». «Les ministres de l'Éducation ont toujours été un peu embourbés avec leurs fonctionnaires. Les pédagogues sont forts, vous savez!», fait-elle remarquer. Mais Michelle Courchesne, elle, leur tient tête.

L'ancien ministre péquiste Joseph Facal, ex-député de Fabre et adversaire de la «réforme Marois», est d'accord. «Je crois qu'elle essaie, de son mieux, de redonner un peu de place au bon sens, ce qui est extraordinairement difficile dans un secteur qui, au Québec, est sous la férule des «sciences de l'éducation».

Chose rare chez une ministre, Mme Courchesne revendique, jusque et y compris aux heures de grande écoute, sa résistance à la «machine». Sur le plateau de *Tout le monde en parle*, elle rétorque à Jean-François Lisée, qui vient de dire que les fonctionnaires avaient détourné la fameuse réforme: «Je ne partage pas l'opinion que les fonctionnaires sont toujours ceux qui nous contaminent, qui nous forcent à prendre des décisions. On a une responsabilité, ajoute-t-elle, comme ministre, comme gouvernante... c'est nous qui sommes les décideurs.»

Dans une entrevue aux *Francs-tireurs* à Télé-Québec, elle se fait plus brutale au sujet des commis de l'État. «Je ne peux pas tous les sacrer dehors. Parce qu'ils ont des conventions collectives et ils ont une sécurité d'emploi qu'on respecte.» Phrase qu'elle regrettera d'ailleurs et à propos de laquelle elle s'expliquera avec les principaux intéressés. Elle organisera même des rencontres avec chacune des équipes du ministère.

Une première, selon des sources au ministère. Celles-ci notent du même souffle qu'il ne faut pas se méprendre: beaucoup d'employés de l'État aiment et respectent une ministre qui a de la poigne.

Il n'y a pas qu'à la télé que la ministre brasse ses employés. Selon Suzanne Chartrand, professeure en didactique du français à l'Université Laval, aucun ministre de l'Éducation n'a jamais à ce point désavoué ses fonctionnaires. «Elle a récemment dit qu'il fallait récrire les programmes de français pour y réintroduire des éléments de progression des connaissances. C'est ce qu'il fallait faire. Mais ces programmes, ils étaient nouveaux, venaient d'être écrits!»

«Je suis capable de savoir jusqu'où je peux pousser mes fonctionnaires»

Liza Frulla soutient que c'est parce que Michelle Courchesne a elle-même été sous-ministre, donc fonctionnaire, qu'elle peut plus facilement secouer le cocotier. «Au ministère de l'Éducation, dans le fond, ta vraie clientèle, ce sont les fonctionnaires. Pour que ça marche, il faut que tu les connaisses. Et elle les connaît. C'est pour ça qu'elle réussit. Elle les voit venir.» Le précédent détenteur du portefeuille, Jean-Marc Fournier, n'avait pas saisi cet «esprit fonctionnaire» et s'était rapidement transformé en porte-parole de ses sous-ministres.

Michelle Courchesne se montre prolix sur les atouts découlant de son expérience dans la «machine»: «Je suis capable de savoir jusqu'où pousser mes fonctionnaires. Je suis capable de faire la part des choses et de dire: «Là, je peux en demander encore plus.» Parce que je sais que c'est possible, qu'il y a une solution et que ce que je demande, c'est réalisable, c'est faisable. En même temps, quand mon sous-ministre me dit que «telle chose pour X raison est impossible», je comprends très vite.»

Le Devoir



COURCHESNE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

SUIITE DE LA PAGE 1

mœurs. «On l'a fait», dit-elle aujourd'hui avec fierté. Il n'y a pas que les éditorialistes qui la célèbrent. Son dernier adversaire péquiste dans Fabre, l'universitaire Guy Lachapelle, reconnaît qu'elle fait une bonne job à l'Éducation».

Réussite et fougue

La sénatrice libérale Lise Bacon était ministre de la Culture lorsqu'elle a sacré Michelle Courchesne sous-ministre adjointe. Elle l'avait remarquée lorsque cette dernière était conseillère municipale à Laval. «Je trouvais que c'était une femme efficace, qui travaille fort, qui n'a pas peur d'avancer dans des dossiers, qui n'a pas à se faire dire quoi faire.» Et le résultat a été très satisfaisant, selon Lise Bacon. Michelle Courchesne a réussi «avec doigté» à décentraliser le ministère de la Culture après avoir fait une grande tournée dans toutes les régions du Québec.

Émotive? «Oui, elle a des émotions. De grandes émotions qui la font réagir un peu rapidement parfois.» Mme Bacon, par exemple, doute que la première réaction de la ministre, dans le cas du hockey junior, était la bonne. «Elle s'est re-

prise par après.» Au fond, dit la sénatrice, «sa rationalité prend finalement le dessus et l'aide à passer au travers.»

L'émotivité, au demeurant, est nécessaire en politique: «Si on n'a pas d'émotions pour ce qui se passe autour de nous... ça ne sert à rien d'être en politique.» Ce que certains appellent «émotion» chez Michelle Courchesne se confond avec une grande sensibilité. «Elle a une qualité qui ne s'enseigne pas: elle écoute la population. C'est une véritable représentante du peuple», dit une source.

Lorsqu'elle était la ministre de la Culture de Robert Bourassa, au début des années 90, Liza Frulla fit de Michelle Courchesne sa sous-ministre «en titre». C'était un tandem redoutable: deux «émotives positives», c'est comme ça que je nous décris. On a le sens du devoir et on veut que ça marche!». Malgré la crise budgétaire, le duo Frulla-Courchesne a réussi à aller chercher des crédits «neufs» pour l'application de la nouvelle politique culturelle qu'elles venaient de définir.

Toutefois, le fait qu'on revienne toujours sur le caractère émotif de son amie exaspère Liza Frulla. «Pour le même comportement, on

dira qu'une femme est émotive et qu'un homme est déterminé! Ça m'énerve.» Michelle Courchesne est une femme «convaincue et qui aime convaincre fermement», croit l'ancienne ministre.

Dire tout haut...

Lorsqu'on lui demande si elle est «émotive», Michelle Courchesne se dit «un peu agacée». D'une part, à ses yeux, plusieurs confondent «émotivité» et la capacité de «dire tout haut, avec intensité, ce que plusieurs pensent tout bas». Lorsqu'elle a reconnu que la pierre maîtresse du français des élèves de la «réforme» l'inquiétait, lorsqu'elle a dit que cette réforme avait besoin de «réalignements», elle estime avoir brisé des tabous qui empêchaient la société québécoise de se regarder en face.

Elle concède toutefois ceci: «Probablement que, parfois, il y a des vérités que j'ai dites trop rapidement.» Il demeure que, pour elle, «être en politique, c'est une affaire de conviction, et il faut se battre, il faut parler, il faut défendre son point de vue, il ne faut pas se retenir dans ce qu'on a à dire. Il faut savoir choisir le bon moment, d'accord.»

L'«émotivité» a au moins une vertu: Michelle Courchesne décrypte rapidement une situation et agit vite. Le jour de son assermentation, le 18 avril 2007, elle dérape en commentant le caractère paritaire du conseil des ministres: «Les femmes, en politique, sont généralement déterminées [...]. J'espère franchement que nous apportons — et je crois que nous le faisons — une valeur beaucoup plus humaine à la politique.» Plus humaine? Votre humble serviteur, qui assistait au point de presse, grimace. «Les hommes sont moins humains, donc?» Je n'étais pas retourné à mon bureau (situé dans l'édifice derrière l'hôtel du Parlement) que mon téléphone cellulaire sonnait. En ligne, la ministre elle-même, presque en proie à la panique: «Écoutez, Antoine [Mme Courchesne a cette habitude d'appeler les journalistes par leur prénom], ce n'était vraiment pas du tout ce

que je voulais dire, là, que les femmes sont plus humaines que les hommes.»

Dure école, putsch et menaces de mort

À ses dires, elle a beaucoup mûri sur le plan émotif. «Je suis plus pondérée aujourd'hui, avec l'expérience. Mais je suis aussi tenace qu'avant», dit-elle fièrement. «La vie nous apprend à contrôler nos émotions.»

Et la vie, pour Michelle Courchesne, n'a pas été un long fleuve tranquille. Fille unique d'un foyer éclaté, elle a été élevée par une mère monoparentale et une tante célibataire, deux femmes qui «devaient gagner leur vie». Son père «vendeur de chars» à Trois-Rivières? Elle ne lui parlera pas pendant 15 ans.

«Je suis allée à la dure école. Je ne me plains pas, c'est comme ça.» Elle dit venir d'un milieu matriarcal où le message était clair: «Toi, si tu te retrouves seule un jour, tu sauras te débrouiller.» Et j'ai été élevée comme ça, à faire ma place.»

Elle deviendra une sorte de self-made woman. Conseillère mu-

nicipale dans les années 80, une des cinq membres du conseil exécutif de Laval, Michelle Courchesne vient d'accoucher (une césarienne) lorsqu'une crise éclate à l'hôtel de ville. Un putsch: deux conseillers veulent renverser le maire. Deux autres veulent le soutenir. La jeune Courchesne (elle a 28 ans) est coincée. «Puis, j'ai exprimé mes convictions très honnêtement.» Et tout le monde a conclu qu'elle ne soutenait plus le maire. Elle décide de démissionner. Encore aujourd'hui, elle trouve douloureux de ressasser ces «souvenirs inintéressants».

Une «expérience malheureuse» mais de laquelle, insiste-t-elle, elle a beaucoup appris. Dont une leçon politique: «Tu ne vas pas à la guerre sans fusil. Tu ne fais pas la guerre sans armée.»

Sous-ministre adjointe à la Culture, quelques semaines après le drame de Polytechnique, elle reçoit un promoteur de manifestations culturelles. La «rencontre est pourtant calme», mais l'homme perd la carte parce qu'il n'a pas eu ses subventions; il lance que les

fonctionnaires devraient prendre les gens au sérieux «avant que quelqu'un ne mette la main sur une mitrailleuse». Mme Courchesne n'est pas «du genre à s'en faire», mais elle raconte toutefois l'épisode à sa supérieure. Dépôt d'une plainte. Procès. Le promoteur sera reconnu coupable de «menaces de mort».

La conciliation carrière-famille n'a pas été de tout repos pour Michelle Courchesne, véritable superwoman. Prenez la carrière de hockeyeur de son fils Jean-Michel Filiatrault, qui fut gardien de but pour les Remparts: 20 ans d'arènes, qu'elle ne «regrette pas une seconde», mais bon nombre de voyages éreintants, de retour chez soi en pleine nuit. Dans les arènes, Michelle Courchesne conclut qu'elle doit s'isoler des autres parents pour cesser de crier avec eux. «Je ne les boudais pas. Mais je ne voulais plus, durant le match, vivre cette intensité-là. Je réalisais que je me laissais trop entraîner par les autres.»

C'est toutefois la maladie qui l'a le plus mise au défi. Liza Frulla décrit sa bonne amie Michelle comme une «aidante naturelle». Depuis 1991, «j'ai accompagné cinq personnes de très très près dans leur voyage ultime. Et je le fais encore en ce moment [son mari est atteint de la maladie d'Alzheimer]. Alors c'est sûr que... quand t'es toute seule et que tu n'as pas de famille... ça marque», dit-elle, la gorge nouée et les yeux pleins d'eau. (Surtout que, comme un journal l'a révélé, un différend devant tribunal l'a opposée à son beau-fils, qui contestait le mandat d'inaptitude, obtenu par elle pour son mari.)

Puis, se ressaisissant, une pointe de rage dans la voix, elle ajoute: «Au fond, ça m'a toujours choquée de me faire traiter d'émotive. Parce que lorsque j'ai perdu patience ou que j'ai fait des colères, c'est parce qu'à la maison, je vivais des choses très difficiles. Ça, je ne l'ai jamais dit. Mais voilà», lance-t-elle, comme délivrée par cet aveu.

Le Devoir

J'essaie de vous
éviter un procèsFrançois Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Suzanne
DOWNS M.Ps.

Membre O.P.Q., R.C.P.O.S.S. et A.M.F.Q.

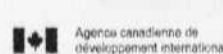
Psychologue clinicienne T 514 861-0630

Adolescents - Adultes - Couples
20 ans d'expérience

Vieux-Montréal



La coopération internationale t'intéresse?

Formation et stage
Programme Coopérant - Volontaire
Cégep de Rivière-du-Loup (CFCI)
Site Web : <http://cfci.cegep-rdl.qc.ca>

DOSSIER



Ci-dessus, Michelle Courchesne lors d'une visite du métro à Laval en compagnie notamment du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, à sa droite. Ci-dessous, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport lors de la conférence de presse annonçant que la Ligue junior majeure de hockey devra revoir sa réglementation à la suite des événements disgracieux survenus à Saguenay.

La femme forte de Laval

La députée de Fabre s'entend bien avec le maire Vaillancourt. Ce qui lui attire certaines critiques.

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Michelle Courchesne n'hésite pas à dire que Lise Bacon est son mentor. «Parfois, je me regarde aller et je reconnais Lise Bacon en moi: elle menait son ministère avec autant d'énergie que je peux le faire», confie-t-elle.

Une seule chose — ou plutôt un seul homme — divise les deux femmes politiques: Gilles Vaillancourt, l'éternel maire de Laval, région dont Mme Courchesne est ministre responsable. «Michelle Courchesne est près de Vaillancourt. Très près. Et elle n'aime pas quand on ne l'est pas. Moi, je ne l'étais pas.»

C'est un euphémisme de la part de l'ancienne députée de Chomedey, qui a toujours combattu le maire. «C'est la seule chose qui me dérange d'elle. Parce que, à un moment donné, quand on connaît Laval, il faut garder une distance... Je ne trouve pas qu'elle l'a assez.»

Lise Bacon estime que le maire Vaillancourt «mène tout» dans sa ville: «Tout passe par l'hôtel de ville à Laval. Ce serait intéressant qu'un jour les gens s'y mettent et regardent de près ce qui se passe là.»

Michelle Courchesne répond qu'il est de notoriété publique que Mme Bacon a toujours été une «ennemie politique de Gilles Vaillancourt». Elle dit avoir fait un autre choix: «C'est sûr que ça ne plaît pas à tout le monde. Mais ça fait partie de mon travail [...]. Que Mme Bacon m'explique en quoi je n'ai pas servi les Lavallois en choisissant de travailler avec le maire!» Et ce choix ne l'empêche pas, souligne-t-elle, de dire tout haut ses désaccords avec Gilles Vaillancourt.

Elle s'est par exemple prononcée contre le projet d'Attractions hippiques à Laval, dans le comté de Fabre. «Ça ne faisait pas l'affaire du maire», qui y était favorable. «Je ne me suis jamais sentie muselée par Gilles Vaillancourt», insiste-t-elle.

Trifluviennne, Lavalloise, Québécoise

Née à Trois-Rivières en 1953, Michelle Courchesne dit avoir

une «identité lavalloise» très forte puisqu'elle y habite depuis les années 70. En 1993, le ministre libéral André Bourbeau lui suggère même de se présenter dans le comté de Chomedey alors que tout le monde croit que Lise Bacon, alors malade, est sur le point de démissionner. Michelle Courchesne refuse et prévient le cabinet de sa patronne.

Mme Bacon est scandalisée, fait un esclandre. Elle n'a d'ailleurs pas encore pardonné à André Bourbeau. «J'ai tenté d'oublier...» Mais elle se souvient du «geste de loyauté» de Michelle Courchesne.

Revenons à l'identité. Michelle Courchesne se dit «très nationaliste», sentiment qu'elle a acquis lors de ses études en sociologie à l'Université de Montréal. Ce choix de la «socio», elle le qualifie encore d'«étrange» puisque «toute sa classe» de Brébeuf optait pour le droit. «Ma mère était persuadée que j'allais m'inscrire en droit!», dit-elle. Mais au collège, une professeure lui avait transmis sa passion des phénomènes de société, notamment générationnels. En socio à l'UdeM, c'est la grande époque de Marcel Rioux. «C'était très marxiste-léniniste. On étudiait Le Capital de Marx. Je n'ai jamais pour autant été marxiste.»

Destinée à faire son droit après le collège Brébeuf, la future ministre a plutôt choisi la sociologie avec les Marcel Rioux et Guy Rocher

te. » Souverainiste? Jamais non plus, soutient-elle.

Pourtant, elle dit avoir «beaucoup apprécié Guy Rocher, qui a aussi été [son] prof et dont [elle] garde un excellent souvenir», non seulement pour sa vision du Québec mais aussi parce qu'il faisait découvrir à ses étudiants la sociologie américaine. Elle fera par la suite une maîtrise en urbanisme, parce que «c'était plus près de l'action». Lors d'un stage, elle deviendra spécialisée en réglementation: «Le zonage, ça me passionnait.»

Un savoir qui lui a d'ailleurs permis d'étoffer son opposition au projet d'hippodrome, fait remarquer une citoyenne de Sainte-Dorothée, Carole Poirier, elle aussi opposée au dessein d'Attractions hippiques.

Le Devoir

« Que Mme Bacon m'explique en quoi je n'ai pas servi les Lavallois en choisissant de travailler avec le maire! »



*Prix valide jusqu'au 15 avril, tel que présenté, coussins non inclus.

Islande édition spéciale : à partir de 8795 \$*

rocheboboïs
PARIS

Canapé composable "ISLANDE" en cuir Tendresse (25 coloris au choix). Différentes compositions disponibles. Tables basses "CUTE CUT" design Cédric Ragot.

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy 514-350-9070 - montreal@roche-boboïs.com
OTTAWA - 22 York Street 613-860-3273 - ottawa@roche-boboïs.com
TORONTO - 101 Parliament Street 416-366-3273 - toronto@roche-boboïs.com

www.roche-boboïs.com

Le combat pour la diversité linguistique et culturelle à l'heure du libre-échange et des mondialisations




Grande conférence de
madame Louise Beaudoin

professeure invitée
Département des littératures
de langue française

membre invitée au CÉRIUM
ministre des Relations internationales
(1998-2003)

Judi 10 avril à 19 h 30
Pavillon Roger-Gaudry
2900, boul. Édouard-Montpetit
Salle M-415

 Université-de-Montréal

ENTRÉE LIBRE
Information: 514 343-7641

Faculté des arts et des sciences

Université de Montréal

www.umontreal.ca

LE MONDE

IRAK

Maliki propose aux sadristes l'amnistie contre leurs armes

KHALID AL ANSARI

Bagdad — Le premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, a adouci le ton hier à l'égard des miliciens fidèles à l'imam radical Moqtada al-Sadr en offrant de cesser de les arrêter en échange de la remise de leurs armes.

La veille, Maliki avait adopté une ligne dure face à ses anciens alliés sadristes, en menaçant de renouveler dans leurs bastions bagdadis de Choula et Sadr City l'offensive lancée contre eux il y a six jours à Bassora.

Les combats de la semaine dernière, qui ont fait tache d'huile, dans d'autres villes du Sud et à Bagdad, ont fait plusieurs centaines de morts et plus d'un millier de blessés.

Ils ont cessé lorsque le jeune imam chiite, disant avoir obtenu que les arrestations cesseraient et que ses miliciens arrêtés seraient libérés, a appelé l'Armée du Mahdi à mettre fin à sa présence dans les rues sans pour autant rendre ses armes.

Sit-in

Mais devant la poursuite des arrestations, Moqtada al-Sadr a appelé à un «sit-in pacifique» hier à Bagdad après la grande prière hebdomadaire. L'armée a promis de ne pas chercher à le disperser si ses participants étaient désarmés.

Peu avant l'heure de la prière, Maliki a promis l'amnistie à tous les participants aux combats de la semaine dernière s'ils livrent leurs armes, une hypothèse que l'Armée du Mahdi, à l'origine de deux soulèvements contre l'armée américaine en 2004, exclut au nom de la résistance à l'occupation.

«Pour offrir une occasion à tous ceux qui sont remplis de remords et veulent bien déposer les armes, toutes les recherches et tous les raids dans toutes les zones seront stoppés. Ceux qui prennent les



Des partisans de Moqtadar al-Sadr ont manifesté hier à Bassora.

ATEF HASSAN REUTERS

armes seront confrontés à la loi», a dit Maliki.

Manifestation monstre mercredi

L'offensive déclenchée par Maliki à Bassora sans l'appui initial de l'armée américaine n'a pas permis de mettre au pas ni de désarmer l'Armée du Mahdi, la plus puissante milice du pays avec un effectif évalué à 60 000 hommes.

De plus, elle a donné lieu à la désertion d'un millier de soldats, de l'aveu même du porte-parole du ministère de la Défense, le général Mohamed al Askari.

Ces désertions et l'incapacité de l'armée de Maliki à prendre seule en main la sécurité dans une ville comme Bassora est de nature à inquiéter Washington au moment où le chef des forces américaines en Irak, le général David Petraeus, s'apprête à faire le point sur la situation la semaine prochaine devant le Congrès.

Les dirigeants sadristes ont annoncé une nouvelle démonstration de force mercredi prochain à l'occasion du cinquième anniversaire de la chute de la capitale aux mains des forces anglo-américaines.

Ils espèrent au moins un mil-

lion de personnes à cette manifestation de «rejet de l'occupant injuste» et de ses «massacres de civils innocents» organisée à Bagdad, et non pas dans la ville sainte chiite de Nadjaf comme ils l'avaient initialement annoncé.

Sadr a des millions de partisans et des dizaines de milliers de combattants, mais la manifestation de mercredi est susceptible de rassembler au-delà de ses sympathisants. Là encore, le gouvernement irakien a annoncé qu'il ne s'opposerait pas à la manifestation pourvu qu'elle soit pacifique.

Reuters

Nouvelles émeutes tibétaines au Sichuan

Pékin — Des émeutes ont éclaté jeudi soir dans une région de la province du Sichuan, à fort peuplement tibétain, où un représentant des autorités a été grièvement blessé, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle.

«L'émeute s'est déroulée devant le siège du gouvernement de l'agglomération de Donggu», précise l'agence, en ajoutant que le responsable a été attaqué.

Donggu se trouve dans la préfecture de Ganzi (Garze), dans la province du Sichuan (centre-sud), où des troubles s'étaient produits à la mi-mars dans la foulée des émeutes du 14 mars à Lhassa, la capitale du Tibet.

«La police a été contrainte d'effectuer des tirs de sommation et de réduire les violences», a déclaré un responsable du gouvernement de la préfecture. Rien n'indique l'origine de ces incidents.

Les préfectures de Ganzi et d'Aba, dans le Sichuan, sont confrontées depuis plusieurs semaines à des troubles entre manifestants tibétains et forces de l'ordre.

Chine nouvelle a fait état de la mort d'un policier chinois à Ganzi à la fin du mois de mars. Le 16 mars, une manifestation avait rassemblé à Aba des moines bouddhistes et des habitants réclamant l'indépendance du Tibet, occupé par la Chine depuis près de soixante ans.

«L'arme de la loi»

Le plus haut responsable de la sécurité au Tibet, Baime Chilin, a demandé aux tribunaux de faire preuve de la plus grande fermeté contre les fauteurs de troubles présumés, selon le quotidien Tibet Daily.

Il leur demande ainsi d'«employer l'arme de la loi pour attaquer les ennemis, punir le crime, protéger le peuple et maintenir la stabilité», en ajoutant que les magistrats ont «la confiance du parti».

Jeudi, un site officiel tibétain (www.chinatibetnews.com) a rapporté que plus de 800 personnes impliquées dans les violences de Lhassa avaient été arrêtées et que 280 s'étaient rendues.

Les événements au Tibet ont amené les puissances occidentales à se déclarer «préoccupées» par les tensions, à appeler au dialogue avec le dalaï-lama, certains allant jusqu'à envisager un boycottage de la cérémonie d'ouverture des JO.

La haute-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Louise Arbour, a eu des «discussions privées» avec des responsables chinois sur le Tibet et évoqué le problème de l'accès à la région, a déclaré hier son porte-parole.

«Le problème de l'accès est à l'évidence capital parce que, sans accès, il est très dur de savoir ce qui s'est passé ou ce qui se passera ensuite», a-t-il ajouté.

Les autorités chinoises critiquent la couverture des événements par les médias occidentaux, estimant qu'ils se méprennent en présentant les émeutes comme des manifestations pacifiques.

Un site chinois, Sina.com, a lancé une pétition condamnant les articles de la presse occidentale sur le Tibet et revendiquant un million de signatures.

Reuters

Des pirates somaliens s'emparent d'un grand voilier français

CHRISTOPHE AYAD

Un grand voilier français, avec une trentaine de membres d'équipage à bord, a été pris d'assaut hier au large de la Somalie. Le Ponant, un voilier de croisière de luxe, «a été victime d'un acte de piraterie en début d'après-midi alors qu'il naviguait entre la Somalie et le Yémen», a confirmé le porte-parole de l'état-major, le capitaine de vaisseau Christophe Prazuck.

Le navire, un trois-mâts de 88 mètres, ne transportait aucun passager à son bord et aucun coup de feu n'a été tiré pendant l'attaque, a-t-il ajouté. La plupart des membres d'équipage sont français. Une cellule de crise a été mise en place par le Quai d'Orsay afin de centraliser les informations et de coordonner la liaison entre les autorités françaises, l'armateur, CMA-CGM, et les familles des marins.

La marine française est présente dans la région du golfe d'Aden, disposant à Djibouti d'un aviso, le Commandant Bouan,

et d'un avion de patrouille maritime de type Atlantique 2. La force maritime française opère sous commandement américain dans le cadre d'Enduring Freedom, lancée après le 11-Septembre pour combattre al-Qaïda.

Il semble que le navire français, de retour des Seychelles, croisait hors des eaux territoriales somaliennes, les plus dangereuses au monde, notamment en raison de l'absence d'État central à même de contrôler ses côtes.

La piraterie y est une véritable industrie. Les pirates se camouflent dans des bateaux de pêche et agissent de façon très organisée, à l'aide de vedettes rapides, qui leur permettent d'agir par surprise et de se mettre rapidement à l'abri. Le Bureau maritime international recommande aux capitaines de ne pas s'approcher à moins de 200 miles nautiques (360 kilomètres) de la Somalie.

L'année dernière, une trentaine de navires ont été pris d'assaut par des pirates somaliens. Leurs équipages et les ba-

teaux ont été, la plupart du temps, rendus contre de fortes rançons. Les cargaisons sont revendues.

La marine de guerre française a escorté pendant deux mois, en décembre 2007 et janvier 2008, les navires du Programme alimentaire mondial, victimes d'attaques répétées. Insuffisant pour parer à toute attaque. En octobre dernier, le directeur du Bureau maritime international, Pottengal Mukundan, a déploré «l'impunité» dont jouissent les pirates somaliens depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de transition reconnu par la communauté internationale. Ceux-ci sont pour la plupart originaires de villages situés entre Mogadiscio et le Puntland. La seule autorité ayant réussi à juguler la piraterie est l'Union des tribunaux islamiques, qui ont régné à Mogadiscio de juin à décembre 2006 et sont tenus pour des «terroristes» par les Etats-Unis.

Libération

Memphis pleure Martin Luther King

Memphis — Des milliers de personnes ont commémoré hier à Memphis la mort, il y a 40 ans, du leader noir de la lutte pour les droits civiques Martin Luther King, assassiné le 4 avril 1968, auquel les candidats à la présidentielle américaine ont rendu hommage. Pendant que ses enfants déposaient une gerbe sur sa tombe et celle de son épouse Coretta au cimetière d'Atlanta où ils reposent, une assistance nombreuse a écouté à Memphis sous une pluie battante les hommages au héros de l'égalité raciale mort à l'âge de 39 ans.

«La cause de D' King était plus grande que celle d'un seul homme et ne pouvait être entravée par la force ou la violence», a déclaré le candidat républicain à la présidentielle américaine John McCain devant la foule rassemblée dans cette ville du Tennessee. Mais il a été chahuté par l'assistance lorsqu'il a reconnu avoir commis une erreur en s'opposant dans un premier temps à la création d'un jour férié en l'honneur de Martin Luther King. «J'avais tort et j'ai fini par m'en rendre compte», a dit le candidat, ajoutant: «Nous pouvons tous être un peu lents parfois à faire ce qu'il faut. Le D' King le comprenait de la part de ses concitoyens américains.»

Hillary Clinton, candidate à l'investiture démocrate, s'est souvenue de l'impression marquante que lui avait laissée Martin Luther King lorsque, à l'âge de 14 ans, elle lui avait serré la main après avoir écouté un de ses discours à Chicago.

Les larmes aux yeux, elle a parlé du désespoir qu'elle avait ressenti en apprenant son assassinat. «J'ai eu l'impression que tout était brisé, que nous serions incapables de recoller les morceaux», a-t-elle dit, reconnaissant que malgré des progrès, «la route est encore longue».

Barack Obama, premier candidat noir à avoir des chances sérieuses d'accéder à la Maison-Blanche, a lui aussi honoré le combat de Martin Luther King. «Le D' King avait compris que la lutte pour la justice économique et l'égalité raciale ne font qu'une, que chacune fait partie d'un combat plus grand pour la liberté, la dignité et l'humanité», a-t-il déclaré alors qu'il faisait campagne en Indiana. C'est précisément en Indiana que, quelques heures après la mort de King, Robert Kennedy, candidat à la présidentielle qui devait lui aussi être assassiné deux mois plus tard, avait fait un émouvant discours sur l'apôtre de la non-violence.

Un des principaux leaders du mouvement des droits civiques, Al Sharpton, a montré son amertume envers les candidats à la présidentielle venus à Memphis. «La question est de savoir qui va accomplir ce pour quoi le D' King se battait, pas de savoir qui va faire une apparition en passant», a-t-il dit sur CNN, estimant que M. Obama est le candidat le plus proche des préoccupations du D' King.

«Nous avons au sein de la communauté noire plus de chômage et 2,5 millions de personnes en prison. Nous avons un impératif moral d'investir pour réparer cette inégalité structurelle», a quant à lui rappelé le révérend Jesse Jackson, qui était aux côtés de King quand celui-ci a été tué.

Agence France-Presse

Les Clinton ont gagné 109 millions

Washington — La candidate à l'investiture démocrate pour la présidentielle Hillary Clinton a gagné avec son mari, l'ancien président Bill Clinton, plus de 109 millions de dollars entre 2000 et 2007, selon les déclarations de revenus publiées hier par son équipe de campagne.

Selon un résumé de leurs revenus fourni par un porte-parole de Mme Clinton, les autobiographies et autres livres de M. et Mme Clinton leur ont rapporté au total plus de 40 millions de dollars, et les discours donnés à travers le monde par Bill Clinton ont rapporté près de 52 millions de dollars. Le salaire de sénatrice de Mme Clinton s'élève à plus d'un million de dollars depuis 2001, et la retraite de président à plus de 1,2 million de dollars.

Agence France-Presse

Advertisement for a clothing sale. It features a woman in a dark, textured coat on the left and a man in a suit on the right. The text reads 'SOLDES JUSQU'À 60%' and 'doice doice'. At the bottom, there are two boxes: 'Pour Elle' with address 277, av. Laurier O. and phone 514-270-6154, and 'Pour Lui' with address Centre de Commerce Mondial, 383, St-Jacques O. and phone 514-281-7999. A logo for 'solarium SERVITECH' is in the bottom right corner.

LE MONDE

Le pouvoir contre-
attaque au Zimbabwe

Harare — Le parti du chef de l'État zimbabwéen, Robert Mugabe, a lancé sa contre-offensive hier après ses revers aux élections générales du 29 mars, se disant prêt pour un second tour à la présidentielle et contestant sa défaite aux législatives.

«*Nous sommes affaiblis, mais pas hors jeu*», a tonné le secrétaire pour l'administration de l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (Zanu-PF), Didymus Mutasa, après cinq heures de réunion du bureau politique du parti. «*Il est certain qu'il y aura un second tour, a-t-il poursuivi. Le candidat sera évidemment Robert Gabriel Mugabe. Qui d'autre pourrions-nous choisir à la place de notre cher vieux?*»

Alors que les résultats officiels de la présidentielle n'étaient toujours pas publiés six jours après le scrutin, le plus âgé des chefs d'État africains (84 ans) se prépare à affronter à nouveau Morgan Tsvangirai, leader du Mouvement pour le changement démocratique (MDC).

Et son parti entend contester devant un tribunal électoral sa défaite aux législatives dans au moins 16 circonscriptions, arguant d'irrégularités. «*C'était l'élection la plus mal organisée que j'ai jamais vue*», a déploré Mutasa.

Selon les résultats des législatives, la Zanu-PF a perdu sa majorité à la chambre des députés, avec 97 sièges sur 210 contre 109 au MDC.

Le secrétaire du MDC pour les élections, Ian Makone, a reconnu le «*droit démocratique*» de la Zanu-PF à contester l'élection. «*C'est leur prérogative, comme c'est celle de certains de nos candidats, qui ne sont pas satisfaits de leurs résultats et qui ont aussi le droit d'intenter un recours devant le tribunal électoral.*»

Le MDC a également annoncé hier avoir saisi la justice pour obliger la Commission électorale du Zimbabwe (ZEC) à publier le décompte des suffrages. L'Union européenne (UE) a ajouté sa voix à cette requête, demandant une publication «*sans nouveau délai.*»

Anticipant d'éventuelles manipulations des résultats, le MDC avait diffusé mercredi son propre décompte, revendiquant la victoire au premier tour pour Tsvangirai. Le

MDC avait toutefois ajouté qu'il se plierait à un second tour si les résultats officiels différaient des siens.

Les anciens combattants de la guerre d'indépendance du Zimbabwe, dont Mugabe est le héros, ont qualifié d'«*illégal*» cette revendication, jurant de «*défendre la souveraineté*» du pays. «*Il ne faut pas nous chercher!*», a lancé leur leader Jabulani Sibanda.

Mugabe, qui dirige l'ex-Rhodesie britannique depuis son indépendance en 1980, «*a toujours voulu rester au pouvoir à vie*» et ses proches sont prêts à «*lutter jusqu'au bout*», a commenté Jonathan Moyo, ancien proche devenu un critique féroce.

«*On va voir les vétérans de guerre et les milices terroriser les villageois*», a-t-il ajouté, tout en assurant que les électeurs ne seraient pas influencés par la violence.

Arrestations

Dans cette atmosphère tendue, deux journalistes, un Américain et un Britannique, ont été inculpés hier par la police pour avoir couvert les élections sans accréditation. Selon leur avocat, le procureur général a cependant estimé «*qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre*» et ils «*devraient être libérés*», mais ils restaient en détention hier soir.

Le correspondant du quotidien américain *The New York Times*, Barry Bearak, 58 ans, et un journaliste britannique de 45 ans ont été arrêtés jeudi à leur hôtel de Harare et inculpés pour violation de la très stricte loi sur les médias.

Les États-Unis et l'Union européenne (UE) ont exprimé leur inquiétude et la France a demandé à Harare de «*relâcher sans délais*» ces reporters. A contre-courant, l'Afrique du Sud, souvent critiquée pour sa «*diplomatie discrète*» envers Mugabe, a accusé des médias étrangers de mener une «*campagne orchestrée*» pour discréditer Harare.

L'organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW), a cependant demandé aux voisins du Zimbabwe «*d'utiliser leur influence pour empêcher une vague de répression post-électorale.*»

Agence France-Presse

Manifestations en faveur
des otages des FARC

La mission humanitaire française tente de contacter la guérilla

JEAN-LUC PORTE

Bogotá — Des dizaines de milliers de Colombiens, selon la police et les organisateurs, ont manifesté hier pour la libération de tous les otages, au lendemain de l'arrivée d'une mission humanitaire menée par la France pour tenter d'entrer en contact avec la Franco-Colombienne Ingrid Betancourt, dont l'état de santé est critiqué.

Les Colombiens ont défilé dans les rues des grandes villes du pays pour exiger la libération de quelque 2800 otages que compte le pays, selon les estimations officielles.

Défilant aux cris de «*Nous sommes tous Ingrid Betancourt*», les manifestants portaient de grandes pancartes de la Franco-Colombienne, otage des FARC depuis plus de six ans et dont l'état de santé serait critiqué, selon sa famille.

«*Sauvons Ingrid Betancourt*», pouvait-on lire sur une affiche géante installée sur la façade de la mairie de Bogotá, place Bolívar, où environ 5000 personnes étaient réunies, selon des estimations de la police.

Pour la première fois en Colombie, l'otage Ingrid Betancourt était omniprésente, sur les pancartes, les affiches, les vêtements des manifestants et les fenêtres des immeubles.

Chávez

Jeudi soir, la proposition du président du Venezuela Hugo Chávez d'aller avec son homologue français, Nicolas Sarkozy, chercher en Colombie Ingrid Betancourt a fait renaitre l'espoir au sein de la mission humanitaire dépechée par la France. «*Je serais disposé à aller, avec Sarkozy, cher-*



FREDDY AMARILES REUTERS

Les Colombiens ont défilé dans les rues des grandes villes du pays, dont Medellín (ci-dessus).

cher Ingrid», a indiqué Hugo Chávez dans un message télévisé, dévoilant le contenu d'un entretien téléphonique qu'il a eu avec le président français, M. Chávez, qui entretient des contacts avec la guérilla, est le seul à avoir obtenu des FARC la libération d'otages colombiens.

La sœur d'Ingrid Betancourt a appelé hier à Paris le président Sarkozy à «*travailler*» avec son homologue vénézuélien. «*Nicolas Sarkozy doit travailler en collaboration avec Hugo Chávez car il sait agir, il a le contact, il a les moyens*

de communication. Il est incontournable», a-t-elle ajouté.

Paris attend toujours une réponse des FARC pour permettre à la mission humanitaire dépechée jeudi en Colombie d'entrer en contact avec Ingrid Betancourt, a déclaré hier le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner.

«*Les FARC doivent répondre; nous attendons, nous sommes sur place*», a-t-il indiqué depuis Bucarest, où il participait au sommet de l'OTAN.

La guérilla a jusqu'à présent ré-

ité ses exigences visant à la création par le gouvernement colombien d'une zone démilitarisée dans le sud-est du pays et a opposé une fin de non-recevoir aux demandes de libération unilatérale de la mission française.

Un avion français Falcon 50 est prêt depuis deux jours à décoller pour se rendre à San José del Guaviare (sud-est), dans la région où se trouverait Ingrid Betancourt, indiquaient hier des médias colombiens.

Agence France-Presse

Restoration d'horloges

antiques et contemporaines

FIX

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal
514-484-8332
www.themrfixit.com
DEPUIS 1953

En tant que volontaires,

nous sommes conscients que nous avons certaines compétences, mais nous savons aussi que nous allons beaucoup apprendre.

— Michèle Hillier, Sri Lanka

Vous voulez vivre l'aventure?

En collaboration avec des pays d'Afrique, de l'Asie et du Pacifique Sud, VSO Canada place des volontaires compétents à plus de 60 types d'emplois à l'étranger, allant de comptables à ingénieurs-hydrauliciens. L'organisme offre une formation des plus complètes, ainsi qu'un programme de soutien aux volontaires.

ENEZ RENCONTRER L'ÉQUIPE DE VSO À MONTRÉAL

LIEU
Centre Saint-Pierre Apôtres
1212 rue Panet,
Salle No. 203

DATE
mardi le 15 avril
18:30h

Venez découvrir les possibilités d'affectation en éducation et en HIV-Sida au Cameroun et au Rwanda

www.vsocan.org
1.888.876.2911
inquiry@vsocan.org

MIEUX CONSOMMER

ÉCLAIRAGE CHAUD
• lumière plus jaune, semblable à celle de l'éclairage à incandescence
• éclairage chaleureux

ÉCLAIRAGE FROID
• lumière plus blanche, voire bleutée
• éclairage fonctionnel

QUI A DIT QUE L'ÉCLAIRAGE AVEC DES FLUOCOMPACTES NE VOUS FERAIT NI CHAUD NI FROID?

Pour un éclairage plus chaleureux ou fonctionnel, optez pour des ampoules fluocompactes homologuées ENERGY STAR® blanc doux ou blanc froid. Elles consomment jusqu'à 75% moins d'énergie et durent jusqu'à 10 fois plus longtemps.

ENERGY STAR HAUTE EFFICACITÉ HIGH EFFICIENCY

OBTENEZ JUSQU'À 25\$* de remise par la poste à l'achat d'ampoules fluocompactes homologuées ENERGY STAR.

Obtenez votre coupon chez votre détaillant participant ou sur notre site au www.hydroquebec.com/residentiel.

* Offre d'Hydro-Québec. Certaines conditions s'appliquent.

Hydro Québec

ACTUALITÉS

Pour venger l'Irak et l'Afghanistan

Londres — Dans des extraits vidéo troublants montrés en cour hier à Londres, des hommes accusés d'avoir complété pour faire exploser des avions en plein vol en direction du Canada et des États-Unis appellent à la vengeance pour les guerres en Irak et en Afghanistan et encensent Oussama ben Laden.

L'avocat de la Couronne, Peter Wright, a indiqué au jury que six des huit accusés avaient enregistré des messages dénonçant l'Occident pour ce qu'ils qualifient de tentative de suppression des musulmans.

Selon Peter Wright, certains membres du groupe ont été entendus par la police secrète, discutant de leurs missions suicide avec leurs épouses et leurs jeunes enfants.

Les autorités britanniques affirment que les hommes avaient ciblé au moins sept vols au départ de Londres, dont un vol d'Air Canada à destination de Montréal et de Toronto.

La Presse canadienne

Air Canada devra accepter les animaux

PAT HEWITT

Toronto — Le transporteur Air Canada devra de nouveau accepter les animaux domestiques dans la soute à bagages de ses appareils à compter du 5 mai, aussi bien pour ses vols intérieurs qu'internationaux, à la suite d'une décision de l'Office des transports du Canada (OTC).

Un porte-parole de l'agence, Jadrino Huot, a expliqué que les nouvelles politiques d'Air Canada étaient «déraisonnables» et qu'elles imposaient des «inconvenients importants» aux propriétaires d'animaux domestiques.

La décision a été rendue en réponse à une plainte déposée par Peter Griffiths, qui avait dû débourser une somme supplémentaire de 115 \$ pour que son chien de six kilos soit expédié du Canada au Mexique à bord d'un avion cargo plutôt qu'à bord d'un avion passager. M. Griffiths avait aussi fait valoir qu'il était peu pratique pour lui de devoir déposer et cueillir son chien à une aéroport de fret.

À Toronto, le porte-parole d'Air Canada, Peter Fitzpatrick, a indiqué que le transporteur ne commenterait pas le jugement, qu'il est à étudier.

Air Canada a commencé à interdire les animaux domestiques à bord de ses vols intérieurs en juillet dernier, obligeant les voyageurs à placer leur animal à bord d'aéronefs cargo. Son intention d'appliquer la même politique à ses vols internationaux a été bloquée par l'OTC l'été dernier.

La Presse canadienne



Plusieurs Russes ont manifesté hier dans les rues de Moscou pour appuyer leur président au sommet de l'OTAN.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

quelques années. Cela va de la reconnaissance du Kosovo indépendant au bouclier antimissile en passant par le traité de limitation des armes conventionnelles en Europe (FCE) et l'élargissement de l'OTAN. Les 26 membres de l'Alliance ont même craint que le président russe ne boycotte ce sommet, comme il l'a d'ailleurs fait depuis six ans. Le Conseil OTAN-Russie existe en effet depuis 2002 et c'est la première fois qu'un président russe y est venu.

Généralement unis pour ce qui est de l'action à mener en Afghanistan et au Kosovo, les 26 membres de l'OTAN ont soudainement renoué avec leurs vieilles divisions dès qu'il a été question de la Russie. Contre le Canada, les États-Unis, les pays baltes et dix pays de l'ancienne Europe de l'Est, ce sont l'Allemagne et dans une moindre mesure la France, l'Italie et la Belgique qui ont cherché à ne pas irriter l'imposant voisin qui alimente en gaz tout le continent.

On prête à Angela Merkel la volonté de ne pas compromettre ses relations avec le successeur de Vladimir Poutine. Le 11 mai prochain, Dimitri Medvedev doit lui succéder. Il y a quelques jours, le premier ministre français François Fillon s'était violemment opposé à l'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie à l'OTAN en invoquant «l'équilibre des rapports de puissance en Europe et entre l'Europe et la Russie». Une déclaration aussitôt fustigée par la présidence américaine.

Peu avant l'arrivée de Vladimir Poutine, les membres de l'OTAN accueillent le président ukrainien Viktor Iouchtchenko. Le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a invité l'Ukraine à être «patiente», la décision prise jeudi devant être réexaminée en décembre prochain. Viktor Iouchtchenko ne s'est pas montré froissé de cette rebuffade. Il a plutôt insisté sur la première partie de la résolution, qui affirme que l'Ukraine deviendra membre de l'OTAN.

«Hier, l'Ukraine a reçu un signal clair», a déclaré le président ukrainien. «La demande de l'Ukraine a été présentée après 60 ans de communisme. Je ne connais pas de pays européen qui paie un prix aussi élevé pour sa sécurité», a-t-il martelé. «Nous sommes le seul État non membre qui contribue à toutes les actions de l'OTAN. Les valeurs européennes ainsi que les valeurs atlantiques sont chères à notre cœur. L'Ukraine est un État souverain qui a parfaitement le droit de forger sa propre politique étrangère.»

Pas de retour à la guerre froide

Malgré la fermeté de ses propos, le président Poutine a écarté tout retour à l'atmosphère de la guerre froide. «Ni les États-Unis, ni l'Europe, ni la Russie n'ont intérêt à revenir à une telle situation, a-t-il dit. Il n'y a plus de divergences idéologiques aujourd'hui en Europe.» D'ailleurs, la coopération pratique se poursuit entre la Russie et l'OTAN, a-t-il précisé.

L'Alliance coopère notamment avec la Russie dans la lutte antiterroriste et contre le trafic de drogue. Vladimir Poutine s'est dit prêt hier à revenir au Traité de désarmement sur les forces conventionnelles en Europe si

l'OTAN «prend en considération les intérêts de la Russie». Le 12 décembre dernier, la Russie a cessé d'appliquer ce traité, qui réglemente une partie de la sécurité européenne depuis la fin de la guerre froide et qui a beaucoup contribué à réduire les arsenaux militaires.

«Nous avons retiré notre armée, a demandé Vladimir Poutine, et qu'avons-nous reçu en retour? Une base en Bulgarie, une autre en Roumanie et un radar antimissile en Pologne!» Dressant le bilan de sa présidence, il a exprimé sa fierté d'avoir contribué à «la renaissance d'un État puissant, indépendant, et qui a une politique autonome».

La nouvelle politique étrangère russe est basée sur «deux hypothèses et un calcul», a déclaré cette semaine le politologue bulgare Ivan Krastev, invité à Bucarest pour un colloque du prestigieux German Marshall Fund. Selon lui, la Russie mise sur le déclin de la puissance américaine, le retour aux États nations en Europe, malgré l'Union européenne, et la perte du monopole de l'Occident sur le processus de la mondialisation.

Le débat amorcé à Bucarest se poursuivra aujourd'hui sur les bords de la mer Noire, à Sochi, en Russie, où Vladimir Poutine rencontre George W. Bush pour une explication qui s'annonce franche, selon la Maison-Blanche. Il s'agit aussi en quelque sorte d'un week-end d'adieu. D'ici quelques mois à peine, le président russe sera devenu premier ministre et le président américain aura quitté ses fonctions.

Correspondant du Devoir à Paris

UNIVERSITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

ans chez Bell, M. Petit a aussi travaillé à l'agence de publicité Bos, où il a notamment collaboré à la campagne de Couche-Tard, celle qui a tant choqué les grands et amusé les adolescents avec les annonces de slush à saveur de goudron, de liposuction ou de poussin écrasé.

C'est alors qu'il travaillait déjà sur la dernière campagne publicitaire de l'Université de Montréal chez Bos que M. Petit a été recruté comme cadre afin de pousser plus à fond la réflexion sur le positionnement de l'établissement sis sur la montagne.

Le mandat de M. Petit consiste entre autres à «dépoussiérer» quelque peu l'image de l'établissement. «L'Université de Montréal est peut-être perçue comme étant un peu plus hautaine que d'autres universités. [...] On pense qu'il y a un décalage entre la perception et la réalité au sujet de ce que nous apportons et ce que nous allons continuer d'apporter à la communauté étudiante et à la communauté en général. Ce n'est pas toujours perçu à sa juste valeur et c'est là-dessus qu'on va travailler», fait valoir M. Petit.

Réputée pour ses programmes liés aux sciences de la santé ou encore au droit, l'Université de Montréal n'arrive pas, selon lui, à être reconnue pour l'éventail complet de ses programmes. «L'Université est aussi méconnue pour ses réalisations en recherche, ses nouveaux programmes, ses nouvelles façons de faire, son rayonnement dans la communauté, ses activités accessibles au grand public», poursuit le directeur de l'image de marque.

Jouer à la pâte à modeler avec les perceptions n'est pas de tout repos, il faut savoir innover, tout en s'appuyant sur ce qu'on offre comme «produit». Encore faut-il bien comprendre ses clientèles-cibles: «les jeunes en deuxième année de cégep qui ont choisi de faire des études universitaires». «On ne veut pas s'appuyer seulement sur une tradition. C'est là, mais ce n'est pas la chose la plus importante à notre avis pour les prochaines années. On veut actualiser l'image. Notre clientèle, ce sont des jeunes, sérieux. On n'est pas en train de vendre n'importe quel produit. On vend quelque chose de sérieux, mais on ne veut pas être ennuyeux.»

Une telle approche semble inédite dans le milieu universitaire québécois, où les services de communication prennent néanmoins en charge la dimension marketing sans pour autant avoir un «directeur de l'image de marque». Le conseiller spécial en matière de communications de l'université Concordia, John Parisella, explique avoir procédé à un exercice similaire lorsqu'il est arrivé en fonction en 2005. Le travail sur l'image de marque de Concordia s'est cependant fait en intégrant les différentes facettes des communications de l'université anglophone et non en confiant cette responsabilité à une personne en particulier.

Un avant-goût

Celui qui incarne l'opération de polissage de l'image de marque de l'Université de Montréal a pour sa part déjà donné un avant-goût du positionnement

souhaité pour l'université avec la dernière campagne publicitaire, amorcée alors qu'il était encore chez Bos. Exit les images de jeunes souriants qui déambulent sur des campus verdoyants. On met en scène des enjeux sociaux et environnementaux bien actuels qui, pense-t-on, interpellent les jeunes d'aujourd'hui.

C'est ainsi qu'on peut voir sur une annonce pour l'inscription au prochain trimestre d'automne une photo d'un enfant-soldat africain ou encore d'un boat-people accosté par la garde-côtière en pleine mer. Une autre présente un paysage désolant de forêt dévastée par les coupes à blanc. «La campagne traite d'enjeux de société où les jeunes peuvent apporter des solutions plus tard. La formation qu'ils vont recevoir à l'Université de Montréal les prépare à y travailler», explique M. Petit, précisant que le thème «L'avenir a besoin de vous» avait été testé auprès de groupes-cibles au préalable.

Le concept est appelé à évoluer au fil des années. M. Petit s'avère peu loquace sur la couleur qu'il souhaite lui donner et le temps. Une chose est certaine, on mettra à la fois sur «les besoins, les attentes et les désirs» de la clientèle visée et sur les forces de l'université.

L'opération est un éternel recommencement. «Il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui doivent renouveler aussi rapidement leur clientèle», poursuit M. Petit. Il en va de la vitalité de l'université, alors qu'on sait que ces établissements tirent la majeure partie de leur financement des subventions reçues par étudiant du gouvernement du Québec. «Chaque université doit protéger sa part de marché et si possible la faire croître», résume M. Petit.

La compétition est féroce. Depuis quelques semaines, l'Université d'Ottawa annonce allègrement dans les stations de métro aux abords de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal. «Ca part d'ici», peut-on lire sur de grands panneaux verts. Le message «à double sens» irrite le nouveau directeur de l'image de marque de l'Université de Montréal.

Il avoue ne pas avoir les moyens de déployer une telle campagne de publicité, qu'il juge par ailleurs trop agressive. L'image de marque de l'Université de Montréal ne se construira pas uniquement à coups d'onéreuses publicités — les fonds alloués à cette fin sont somme toute limités —, mais aussi en misant sur les communications internes et externes, précise-t-il. Chaque employé ou étudiant devient en quelque sorte un «ambassadeur de l'université» pour ce spécialiste en marketing.

L'histoire ne dit pas combien coûte à l'université, aux prises avec un déficit accumulé qui frise les 120 millions, les services de ce spécialiste. On assure cependant qu'il est payé selon les politiques en vigueur pour les cadres et qu'on a remanié des postes laissés vacants par l'attrition pour ouvrir le sien. Il reste maintenant à voir si l'opération visant à influencer le subconscient collectif portera ses fruits et se transformera en demandes d'inscriptions réelles.

Le Devoir

COUPE

SUITE DE LA PAGE 1

meilleur était à venir. Mais il ne viendrait pour vrai que très loin, au Colorado, où la coupe Stanley mettrait moins d'un an à débarquer grâce à un dénommé Patrick Roy... qui n'aurait jamais été échangé à Québec.

Aujourd'hui, alors que bien du monde ne se peut plus, une question similaire se pose à propos du Canadien de Montréal: le meilleur serait-il (déjà) arrivé? Jamais personne n'aurait pensé cela à presque pareille date l'an dernier, quand les ci-devant Glorieux en avaient échappé une grosse contre le Toronto au dernier match de la saison et s'étaient fait écarter des séries pour une cinquième fois en huit ans. Personne n'aurait pensé cela il y a six mois, quand les experts affirmaient à prévisualiser l'avenir s'apparentait à se fourrer le doigt dans l'œil jusqu'à Buffalo en annonçant une neuvième, une dixième, une onzième, une douzième place dans l'Est. Fin février encore, combien de fidèles se déchaînaient chez Ron contre ce foutu Gainey qui n'avait réussi qu'à refléter Cristobal à Washington en retour de rien et à ne pas obtenir Hossa contre Ryder et deux rouleaux de sparadrap usagé? Même les plus irréductibles des optimistes n'auraient osé imaginer qu'avec un match à jouer, ils auraient encore un œil sur le premier rang. Sur la tête, bonté.

Qui veut maintenant de Hossa? De Daniel Brière, que les fans n'auraient pas le plaisir de conspuer sans retenue chaque fois qu'il pose le patin sur le rond du Centre Bell?

On a quand même affaire à une métamorphose spectaculaire compte tenu du fait que les effectifs sont à peu près les mêmes qu'en 2006-07. Il n'y a pour tout dire que Hamalik à la place de Souray, plus quelques recrues: Kostitsyn le cadet, O'Byrne, Lapiere. Et, allait-on l'oublier celui-là, l'homme dont on parlera encore dans un demi-siècle avec des tremolos dans la région, Carey Price. Price qui a passé deux mois dans les mineures mais qui a déjà commencé de montrer les signes de brillance, comme disait le poète, qui ont amené le Canadien à en faire, dès l'âge de 20 ans, le pilier de leur formation.

Que s'est-il donc passé? Un an de plus de maturation pour ces jeunes appelés à devenir le noyau du club: Markov, Komisarek, Kostitsyn l'aîné, Plekanec, Higgins. Un an d'expérience supplémentaire aussi pour Guy Carbonneau, dont on ne voit vraiment pas qui pourrait lui subtiliser le trophée Jack Adams remis à l'entraîneur-chef par excellence dans la Ligue nationale. Et la résurrection de l'artiste, Alex Kovalev, qui a décidé cette année de jouer comme il en est capable et dont le magazine *The Hockey News* disait récemment qu'il était celui qui avait fait le retour aux affaires le plus impressionnant en 2007-08, Kovalev qui s'était emparé l'année précédente dans des histoires de déclarations controversées à des médias russes et que, s'en souvient-on, plusieurs voulaient sortir de Montréal à grands coups de bon débarras. Le temps file à une vitesse insoupçonnée dans le merveilleux monde du sport, ainsi que le prouvent peut-être les 40 000 exemplaires du DVD du n° 27 vendus en quelques jours...

Bref, les pièces du puzzle se sont mises en place, et alors qu'on espérait que le vent revienne en poupe pour le centenaire du Club de hockey Canadien en 2009, la chose a été devancée. Il n'y a pas eu ce désormais quasiment coutumier passage à vide d'après les Fêtes qu'on redoutait. Le Canadien est la seule équipe de la LNH à n'avoir jamais perdu trois matchs d'affilée cette saison. À ce jour, il est en deuxième position dans tout le circuit pour ce qui est du plus grand nombre de buts marqués, un seul derrière Ottawa qui devait tout balayer à ce chapitre avec Alfredsson, Spezza et Heatley. Bien sûr, lorsque de jeunes joueurs sont en cause, il y a des hauts et des bas, et certains matchs se sont bizarrement déroulés. Mais au finish, le CH est quand même là. Les preneurs aux livres de Vegas, eux qui ont beaucoup trop de fric en jeu pour se laisser aveugler par quoi que ce soit, le placent cinquième favori aux grands honneurs, derrière Anaheim, Detroit, San Jose et Pittsburgh. Normal, diront-ils, ils regardent le classement... N'empêche, en début de saison, Montréal était 18°.

Et la disette a été tellement longue: trois séries gagnées en 15 ans, pas de demi-finale depuis la coupe Stanley de 1993...

Tout reste à faire

Mais le hockey professionnel est ainsi fait que cet interminable calendrier de 82 matchs ne sert qu'à enoyer sur les links moins de la moitié de la ligue et à positionner l'autre moitié et un peu plus pour des chocs sans lendemain. Une élimination expéditive, et tous les succès remportés d'octobre à avril sont ou-

bliés. Et avec la parité qui s'est pas mal installée, du moins dans l'Est, dans la «nouvelle» Ligue nationale, l'écart entre un premier de classe et un huitième s'avère plutôt mince.

En fait, la course est tellement serrée qu'au moment d'écrire ces modestes lignes, le vendredi 4 avril 2008 à 17h23, chacune des neuf équipes tentant de décrocher une des huit places disponibles en séries dans l'Est pouvait encore changer de rang. Le Canadien peut encore finir premier ou deuxième et pouvait encore affronter au tour initial Philadelphie, ou Washington, ou Boston, ou Ottawa, ou les Rangers de New York, ou la Caroline... On sait ce que les prédictions valent quand on a toutes les données en main, c'est-à-dire pas grand-chose, imaginons-les donc au milieu d'un pareil fouillis.

Bien sûr, chacun a sa préférence. Les Capitals? Huet devant le filet, et Ovechkin pour nous en mettre plein la vue... Les Bruins? Approches contradictoires: ce serait facile, on les a battus huit fois en huit cette année, mais en revanche, qu'est-ce qu'ils sont dus... Les Flyers? Hé, on va pouvoir huer Daniel Brière... Les Sénateurs? Voilà de quoi faire naître une authentique rivalité...

Mais peu importe l'adversaire, si les de nouveaux Glorieux se font prestement sortir, tout sera à recommencer. Sauf que l'an prochain, les attentes seront encore plus démesurées. Ainsi va la ville quand elle est hockey: le meilleur ne peut pas être à venir, il doit être là, maintenant, tout le temps.

Le Devoir

LE DEVOIR
www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.